

OUI à l'initiative sur la richesse !

NON au paquet d'économies
no 1 !

NON à la loi sur les droits
politiques !

Service civil : vote blanc
de protestation !

N° 171 - 26 novembre 1977
HUITIÈME ANNÉE

Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IVème Internationale

AUX RICHES DE PAYER

**Paquet d'économies
NON**



Initiative sur la richesse OUI

sommaire

ACTUALITE NATIONALE

Editorial: l'initiative socialiste sur la richesse	3
4 déc: paquet d'économies No 1	3
4 déc: service civil	9
4 déc: droits politiques	9
Scial: Le congrès des postiers	4
Paysans: le référendum de l'UPS	4
Genève: maisons de vieillesse en lutte	4
Genève: Non au parking de Plainpalais	8
Lausanne: résultats des élections communales	8
Femmes: des indications pas "sociales" du tout	9
FTMH: en réponse à Tschumi	5

L'EVENEMENT

Cincera espionnait aussi la LMR	12
L'or de l'apartheid pour les Neuchâtelois	12

ACTUALITE INTERNATIONALE

Sahraouis: Giscard gendarme du Sahara ?	11
Espagne: Trahison au Palais de la Moncloa	10

DOSSIER

Comment va la santé (2)	
*L'Etat aux petits soins pour le profit	6
*Ciba-Geigy reconnaît réaliser des profits aux dépens de la santé	7

abonnez-VOUS

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte :	fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte :	fr. 45.-
une année, enveloppe fermée :	fr. 55.-
une année, étranger (Europe) :	fr. 80.-
Outre-mer :	prendre contact avec nous
abonnement de soutien :	fr. 100.-

Journal "La Brèche", CCP 10-25669, Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

SOUSCRIPTION

Objectif
7 mois - 50.000 Fr.
Aidez-nous
financièrement !

Constance, constance ! La souscription a avancé de Fr. 1.549.20 ces 15 derniers jours (pour 1.415.- les 15 jours précédents). Constance dans la médiocrité, pour être plus exact, puisque ce n'est là que la moitié du rythme de croisière nécessaire pour atteindre l'objectif des 50.000 dans 7 mois.

Alors, à l'approche des fêtes de fin d'année, si vous touchez encore le 13ème mois (ce qui, nous le reconnaissons, devient un privilège de plus en plus rare), n'oubliez pas la Brèche !

Allez, nous on le sait bien que vous n'allez pas nous laisser tomber.

Labours sous la vie

Ancien total	Fr. 4.145.-
Bresche No 170	949.-
P.S. Colombey	100.-
J.P.L. Crissier	20.-
M.J. Boudry	40.-
M.K. Bussigny	60.-
Anonyme	20.-
Anonyme	100.-
G.M. Grandson	55.-
Cl. C. Bâle	100.-
D. et J.S. Le Brassus	50.-
S.T. Valais	55.-
P.H. Lnné (seule la lutte paye)	-20

NOUVEAU TOTAL Fr.5.694.20

50 000

48 000
46 000
44 000
42 000
40 000
38 000
36 000
34 000
32 000
30 000
28 000
26 000
24 000
22 000
20 000
18 000
16 000
14 000
12 000
10 000
8 000
6 000
4 000
2 000

LIBRAIRIE La Taupe

LAUSANNE:

8^{bis} rue de la Tour

GENÈVE:

5 rue Musy

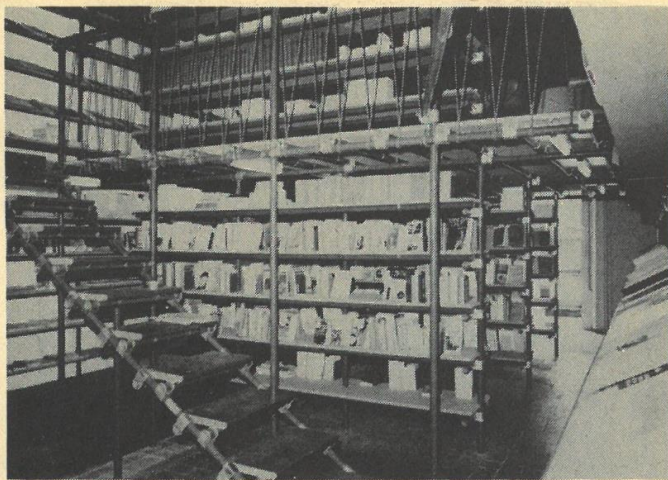


La librairie la Taupe, c'est l'ancienne librairie Cedips plus grande, plus fournie et plus accueillante.

Si nous l'avons transformée, c'est pour pouvoir mieux répondre à notre projet :

- * diffuser la presse du mouvement ouvrier et révolutionnaire international...
- * diffuser les publications des mouvements de luttes sociaux, politiques et culturels de Suisse et d'ailleurs...
- * diffuser les classiques de la pensée socialiste et révolutionnaire...
- * et de manière plus générale promouvoir les écrits de tous ceux qui s'opposent à l'oppression.

Mais nous pensons que l'activité d'une librairie comme la nôtre ne doit pas se limiter à vendre des bouquins. C'est pourquoi nous avons dès le début des transformations prévu d'utiliser les locaux de notre librairie pour en faire un lieu de rencontre :

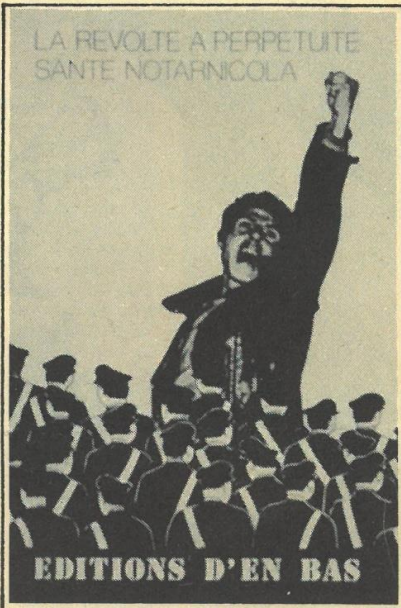


liser les locaux de notre librairie pour en faire un lieu de rencontre :

- * ainsi la librairie vous permettra de vous renseigner sur les thèmes qui vous intéressent, de trouver des publications et des revues introuvables ailleurs, de fouiner et de bouquiner en toute tranquillité,
- * ainsi nous tiendrons régulièrement à jour un calendrier des manifestations culturelles et politiques de la région lausannoise,
- * ainsi nous nous proposons d'organiser une série de rencontres et de débats sur des questions d'actualité politique, culturelle ou idéologique à l'occasion de la parution de livres importants ou d'événements marquants.

Dans le cadre de cette politique d'animation, nous organisons une présentation-débat du livre de Sante Notarnicola, *La révolte à perpétuité*, édité par les

EDITIONS D'EN BAS



Les "Editions d'en bas" viennent de publier la traduction française d'un récit autobiographique qui a eu une large diffusion en Italie, "La révolte à perpétuité", de Sante Notarnicola. Extrêmement connu en Italie pour le

rôle important qu'il a joué et qu'il continue de jouer dans le mouvement des prisonniers, Notarnicola mérite de l'être chez nous : son témoignage sur l'Italie d'après-guerre a une portée que l'on peut comparer à celle de Jan Valtin pour l'Allemagne d'avant-guerre.

Notarnicola est un enfant du Mezzogiorno qui fait ses classes dans les institutions charitables des curés avant d'aller rejoindre une partie de sa famille à Turin. Jeune ouvrier au début des années cinquante, il milite au PCI jusqu'au moment où le réformisme d'un parti qu'il croyait pur et dur l'écoeure complètement. Avec trois de ses camarades, il décide de passer à l'action directe afin de soutenir les révolutionnaires cubains et algériens. S'inspirant des méthodes des résistants pendant la guerre, le groupe réalise le 15 mai 1959 sa première expropriation aux dépens de... Fiat. Pour des raisons que Notarnicola analyse sans la moindre complaisance, leur équipée allait tourner au gangstérisme pur et simple, leur lutte désespérée contre la police durant jusqu'en octobre 1967. Au moment de leur procès, l'Italie de droite et de gauche découvre avec stupéfaction que des bandits lèvent le poing et chantent

l'Internationale au moment du verdict. Or n'oublions pas que ce qui peut passer pour banal à l'heure actuelle ne l'était pas du tout il y a encore moins de dix ans : les mass media n'avaient pas encore fait entrer dans toutes les chaumières la criminalisation de la lutte politique. En prison, Notarnicola tâtonne pendant quelque temps, essaie de comprendre ce qui lui est arrivé et avec l'aide des premiers militants anarchistes incarcérés en 1969 il se resitue politiquement : il en arrive à la conclusion que, s'il s'est trompé sur les moyens, il n'en reste pas moins que sa condition prolétarienne le condamne, s'il ne veut pas baisser la tête, à la révolte. Pour lui il n'y a pas d'évasion possible : le système l'a mis en prison, c'est en prison qu'il luttera contre le système. Et il se lance immédiatement dans la lutte pour créer un mouvement autonome des détenus, mouvement qui aura l'impact que l'on sait. Actuellement, Notarnicola qui en est à sa onzième année de prison se trouve dans le pénitencier spécial pour militants révolutionnaires de l'Asinara, au Nord de la Sardaigne. Il a trente-neuf ans et est condamné à la perpétuité. En Italie, il n'y a pas de remises de peines pour les fils du peuple.

La présentation du livre sera suivie d'un débat sur la situation des prisonniers politiques en Europe.

- * A l'heure où en Europe la distinction entre prisonniers de "droit commun" et prisonniers "politiques" apparaît de plus en plus artificielle, le cas de Sante Notarnicola en est un bon exemple...
- * A l'heure où tous les Etats européens y compris la Suisse ont signé une convention "contre le terrorisme" qui remet totalement en cause le droit d'asile politique...
- * A l'heure où au cœur de l'Europe les droits de la défense sont ouvertement bafoués et la vie même des détenus est menacée, comme en RFA...

* A l'heure où dans les pays de l'Est l'opposition politique est une maladie...

... il nous paraît important de saisir l'occasion de la parution de ce livre et d'inviter des organisations concernées par ces problèmes telles que : Amnesty International, la Ligue Suisse des Droits de l'Homme, le Groupe Action Prisons, le Comité de Solidarité avec les Opposants des pays de l'Est, le Secours Rouge, le Centre Martin Luther King, et si possible un membre du Syndicat de la Magistrature (France), pour avec elles débattre de l'actualité et de l'importance de ces problèmes.

DEBAT SUR LA SITUATION DES PRISONNIERS POLITIQUES EN EUROPE

A la librairie La Taupe, rue de la Tour 8 bis à Lausanne

le vendredi 9 décembre à 18 heures

Le livre de Sante Notarnicola, *La révolte à perpétuité*, est en vente dans toutes les librairies au prix de fr. 20.-

il peut également être commandé aux Editions d'en bas, case postale 304, 1 000 Lausanne 17

MOTS D'ORDRE LMR POUR LE 4 et 5 DECEMBRE

Le comité central de la Ligue marxiste révolutionnaire appelle tous les salariés à voter **OUI** à l'initiative sur la richesse qui entraîne une décharge fiscale pour les plus bas revenus, une plus forte taxation des hauts revenus et de la richesse et une certaine diminution de l'évasion fiscale et des privilèges fiscaux des riches et des sociétés capitalistes. Cette initiative montre qu'il faut prendre l'argent là où il est, et non chez les salariés-consommateurs. Dans ce sens nous nous opposons à toute nouvelle hausse de l'ICHA, à toute nouvelle TVA et demandons l'imposition à 100 o/o des revenus au-dessus de 100 000 francs.

Le comité central de la LMR appelle à voter **NON** au premier paquet d'économies qui touchent particulièrement les travailleurs, en réduisant notamment les subventions fédérales aux caisses-maladie, aux transports et aux écoles professionnelles. Le conseil fédéral et les partis bourgeois font une politique d'épargne sur le dos des plus défavorisés alors qu'ils refusent toute diminution des dépenses militaires.

Le CC de la LMR appelle à voter **NON** à la loi sur les droits politiques contre laquelle nous avons lancé avec d'autres organisations de

gauche le referendum. Cette loi introduit de nouvelles limitations aux droits populaires en fixant un délai de 18 mois pour la récolte de signatures pour l'initiative. Après l'augmentation massive des signatures pour l'initiative et le referendum, après l'annulation de l'initiative "contre la vie chère" par les Chambres, cette loi s'inscrit dans le cadre d'un véritable démantèlement des droits populaires et dans la suite d'une série d'attaques aux droits démocratiques.

Le CC de la LMR appelle à voter **Blanc** au projet présenté par le conseil fédéral et les Chambres sur l'initiative de Münchenstein. Cette initiative, dont l'objectif était l'introduction d'un véritable service civil pour tous les objecteurs de conscience, a été torpillée et dénaturée par la majorité réactionnaire des Chambres si bien qu'aujourd'hui elle n'introduit nullement un véritable droit à l'objection de conscience. Le vote blanc ne signifie pas que nous ne prenons pas position, il exprime notre protestation contre la manipulation dont le droit à l'objection a été victime.

Les impôts et les riches en Suisse : FRAUDE, EVASION ET PRIVILEGES

1. Des riches plus riches qu'on croit !

Les "richesses" produites en Suisse par tête d'habitant (produit national brut — PNB) placent au début de 1976 ce pays au **second rang mondial** après le Koweït, nettement avant la Suède, le Canada, les Etats-Unis, la Norvège, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne. **Mais toutes les classes sociales en Suisse sont-elles aussi "riches" ?** Si c'était le cas, dans les statistiques des coûts salariaux par heure, qui expriment en gros le niveau de vie de ceux qui produisent les richesses, la Suisse devrait apparaître au deuxième rang. Or elle n'apparaît même pas dans le groupe de tête ! Alors que les coûts salariaux horaires sont de 21,4 francs en Suède, ils ne sont que 17,0 francs en Suisse, occupant une position nettement inférieure à la Suède, au Danemark, aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale. Que signifie cette distance entre ces deux positions dans les statistiques mondiales ? Rien d'autre que ceci : **la richesse en Suisse est beaucoup plus concentrée entre les mains d'une minorité que dans les autres pays comme la Suède, le Danemark, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, les travailleurs profitent relativement moins en Suisse que dans ces pays des richesses qu'ils ont eux-mêmes produites !** Donc, quand on parle de richesse en Suisse, il est important de préciser de quelle classe sociale on parle !

Cette concentration record de la fortune est illustrée par des chiffres éloquentes : **3 o/o des contribuables en Suisse déclarent ensemble 100 milliards de fortune.** Dans le canton de Zurich, 1 o/o des contribuables (5 407 personnes) déclarent ensemble une fortune imposable de 15 milliards 887 millions, c'est-à-dire 46,5 o/o de l'ensemble de la fortune imposable dans ce canton. **1 o/o des riches possèdent donc presque autant que la moitié de tous ceux qui déclarent une fortune** — et l'ensemble des travailleurs sont loin de pouvoir déclarer une fortune... Et n'oublions pas non plus que dans son livre *Les riches et les super-riches en Suisse*, Carl M. Holliger démontre que les capitalistes ne déclarent aux impôts qu'autant de fortune qu'il est "nécessaire pour ne pas avoir constamment les inspecteurs du fisc à leurs trousses".

D'où vient cette richesse ? Le même Holliger — fort peu suspect de subversion — dit en substance qu'on ne devient pas riche du produit de ses propres activités, mais bien du travail des autres. Plus précisément, on le devient en empochant la différence entre la valeur produite par les travailleurs et la part qui revient à ces travailleurs sous forme de salaire et quelques autres prestations sociales.

Dès lors, l'impôt sur la fortune ne fait que retirer aux riches une infime partie — quelques millièmes chaque année ! — de ce qu'ils ont acquis grâce aux travailleurs. Autant dire qu'il ne s'agit nullement d'une "redistribution de la richesse" au profit de la classe ouvrière. C'est pourquoi, tant qu'il n'est pas encore possible de retirer aux capitalistes la possession des moyens de production (machines, usines, bureaux, moyens de transport) **il faut se battre pour une imposition de la fortune et des revenus au-dessus de 100 000 francs la plus élevée possible** et il n'y a aucune raison "morale" ou économique — seul compte le rapport de forces entre le travail et le capital qui permet ou non d'atteindre ces objectifs — pour considérer un taux comme "équitable".

Dans ce contexte, l'initiative populaire socialiste "pour l'harmonisation fiscale, l'impôt plus fort sur la richesse et la décharge des revenus inférieurs" propose des mesures qui vont dans un sens correct, même si leur timidité est telle que l'extrême concentration de la fortune en Suisse n'en serait guère entamée. Néanmoins, elle indique les divers niveaux auxquels les riches en Suisse profitent d'avantages dont on ne connaît pratiquement aucun autre exemple dans les pays capitalistes avancés. Cependant, l'initiative ne s'attaque pas systématiquement à tous les types de procédures auxquels les capitalistes suisses ont recours pour préserver leur fortune : la fraude, l'évasion et les privilèges fiscaux, mais seulement aux deux derniers, et encore fort partiellement. Voyons un peu.

2. Fraude fiscale: les riches maîtres dans leur maison d'Etat

Nous avons vu (dans l'éditorial de la dernière brèche) qu'en tant que contribuables "indépendants", les capitalistes pouvaient user à tel point de toutes les manipulations comptables imaginables qu'il n'est pas rare qu'ils inscrivent le chiffre **ZERO** au bas de leur déclaration de revenu imposable. Rappelons-nous le cas de Carlo Mummenthaler, président du "Rassemblement National" dont le revenu annuel devrait se situer vraisemblablement autour de 800 000 francs. Tout ça de gagné pour financer les annonces payantes contre l'impôt sur la richesse ! D'ailleurs, que les capitalistes déclarent 0 francs ou même 100 000 francs de revenu, cela importe peu à l'échelle de la société. En fait, le Conseil fédéral reconnaissait officiellement qu'en 1960 **aucun impôt n'était prélevé en Suisse sur 17 à 23 milliards de fortune et 2 milliards de revenus.** Dans le domaine des titres (actions, etc.) le chef des finances de l'époque estimait la fortune dissimulée à **15 milliards et le revenu (intérêts) dissimulé à 0,5 milliards.** Impossible d'épuiser ici l'énumération de toutes les formes de fraude possibles... Limitons-nous à la sous-évaluation de la valeur des biens immobiliers (terrains, bâtiments). La comparaison entre la valeur d'assurance-incendie de ces biens (140 milliards environ) et la valeur officiellement déclarée au fisc (75 milliards environ) va du simple au double ! Sur tous ces plans, l'initiative socialiste ne propose rien. Il faut dire que la partie n'est pas aisée, ni juridiquement (il faudrait lever le secret bancaire notamment et traiter la fraude fiscale comme une infraction pénale) ni politiquement (l'Etat bourgeois est entièrement complice, et de toute façon l'appareil d'Etat n'est pas équipé pour dépister les fraudeurs — la bourgeoisie est beaucoup plus intéressée à mettre sur pied une police anti-émeute nationale !). Sur ce plan, seule l'élévation du niveau de conscience et d'organisation des travailleurs — tout particulièrement ceux des banques et assurances — pourrait créer les conditions d'un contrôle par les travailleurs eux-mêmes sur les livres de compte de leurs entreprises, et partant, sur la fraude fiscale.

3. Evasion fiscale: rétrécir certains canaux

Selon la Banque Nationale Suisse, **plus de 19 milliards de francs ont été exportés de Suisse durant l'année de crise (!) 1976 et placés de manière rentable dans d'autres pays.** Vous connaissez beaucoup de travailleurs qui investissent leur bas de laine à l'étranger ? Une partie seulement — mais tout de même considérable — de ces capitaux proviennent de contribuables suisses qui profitent allégrement du fait que l'impôt anticipé (35 o/o) n'est pas perçu sur les titres étrangers. Selon l'Union de Banque Suisse, la somme totale des valeurs étrangères détenues par des Suisses se monte à **114,6 milliards (en 1976)**, qui devraient rapporter des "revenus" pour quelques 6 milliards — dont seule une infime partie vient figurer sur les déclarations.

L'évasion fiscale emprunte aussi la voie des sociétés boîtes-aux-lettres, des holdings financières et "fondations" situées dans les cantons où les "personnes morales" sont le moins taxées. Le "fédéralisme fiscal" joue ici un grand rôle, et l'initiative socialiste propose d'y porter un coup en taxant uniformément ces sociétés au niveau fédéral : la suppression de la concurrence fiscale des cantons pourrait ouvrir ensuite la voie à une taxation plus forte des sociétés capitalistes. De même, les **taux d'imposition-planchers** (de 21 o/o à 33,4 o/o pour des revenus annuels de 100 000 à 1 million de francs) au niveau national supprimeraient l'attrait que les grands capitalistes ont à aller installer leur domicile (souvent fictif) dans les cantons où les taux sont les plus bas (le taux sur un revenu de 1 million est actuellement de 13,4 o/o à Altdorf dans le canton d'Uri, alors qu'il est de 33,1 o/o à Genève).



4. Privilèges: prendre l'argent là où il est...

Le barème d'impôt sur un revenu de 1 million proposé par l'initiative socialiste élèverait ce taux dans tous les cantons à peu près au niveau où il est à Genève. Pour les revenus situés entre 100 000 et 1 million, l'élévation serait moins sensible mais néanmoins elle aboutirait à des taux minimum uniformes. En revanche, seraient libérés de tout impôt les revenus ne dépassant pas le minimum vital, et c'est uniquement pour l'impôt fédéral qu'un seuil est fixé nommément (40 000 francs) par l'initiative.

L'argument que le Conseil fédéral préfère utiliser pour discréditer l'initiative socialiste concerne précisément la libération d'impôt pour les revenus les plus bas. Les cantons les moins industrialisés auraient des difficultés à compenser ce "manque à gagner" par une imposition plus lourde qu'ailleurs des hauts revenus. En omettant d'introduire dans leur initiative une clause de péréquation fiscale entre les cantons "riches" et les cantons "pauvres", les socialistes ont laissé la partie belle à la démagogie bourgeoise. Pourtant, la Confédération aurait parfaitement la possibilité (l'article 42 ter de la Constitution sur les compensations accordées aux cantons) de modifier légèrement la loi pour accorder des subventions différenciées aux cantons. Elle pourrait parfaitement réaliser une péréquation financière au cas où l'initiative serait acceptée.

L'initiative socialiste sur la richesse — contrairement à ce que suggère la balance de l'affiche du PS — ne constitue pas la panacée à l'injustice fiscale. Elle représente néanmoins une riposte réelle à quelques-unes des crapuleries fiscales de la bourgeoisie, et à ce titre, elle mérite l'appui de tous les travailleurs et travailleuses.

F. G.

Une grande partie des données citées dans cet article sont extraites de la brochure de la LMR consacrée à "la Suisse, paradis fiscal", qui vient de sortir de presse. En vente 3.- fr. dans nos librairies, rue de la Tour 8bis, Lausanne; rue Muzy 5, Genève.

**Quand l'Etat
"économise",
les travailleurs
déboursent...
NON au paquet
d'"économies" !**

Les deux paquets d'"économies" de ce printemps (voté le 4 décembre) et de cet automne (voté le printemps prochain) devraient servir à ramener le déficit de la Confédération prévu pour 1978 de plus de 2 milliards à 1 milliard 130 millions de francs, ceci bien que la Confédération ne puisse pas compter sur les 1,9 milliards qu'auraient dû rapporter la TVA. **Ce déficit peut être comblé sans problème** — notamment sans risque de relancer l'inflation — par des emprunts à des taux favorables. Si l'on se rappelle que d'énormes capitaux étrangers ne sont tenus à l'écart du marché suisse des capitaux que par les forts intérêts négatifs en vigueur, on comprend que même un déficit plus élevé pourrait être facilement couvert. Et même : un déficit assez élevé pourrait freiner la nouvelle hausse du cours du franc suisse qui est si souvent invoquée pour "justifier" la réduction de places de travail et la fermeture d'entreprises en Suisse.

Nous ne faisons pas ces remarques pour conseiller les capitalistes dans leur politique financière. Nous les faisons pour **démontrer aux travailleurs qu'ils auraient tort de céder au chantage des "caisses vides" de la Confédération**, qu'ils auraient tort d'accepter de se serrer volontairement la ceinture sous prétexte qu'il n'y aurait pas d'autre moyen : **même d'un point de vue strictement capitaliste, il y aurait d'autres moyens !**

D'après Chevallaz, cette réduction du déficit serait réalisée sans remettre en cause des prestations essentielles de l'Etat. C'est lui qui le dit ! Car les économies réalisées dans le paquet no 1 de ce printemps réduisent de 160 millions les subventions aux caisses-maladie (plus 80 millions réduits auparavant); elles s'attaquent aussi aux transports publics (conséquence : renchérissement des abonnements de chemin de fer). Les économies du paquet no 2 de cet automne sont encore plus provocatoires : hausse des taxes douanières et réduction des subventions sur le prix du pain et du beurre !

La provocation est aussi de mise si l'on considère **où l'Etat n'économise pas** : on crée une nouvelle police fédérale de sécurité, on maintient le budget militaire ordinaire au niveau de 3 milliards 147 millions...

Même s'il ne s'agit là nullement du gigantesque "démontage des dépenses sociales" que les socialistes annonçaient comme une conséquence inévitable (!) au cas où le nouvel impôt sur la consommation, qu'ils appuyaient scandaleusement, la TVA, était rejeté par les salariés, il n'en reste pas moins qu'il faut refuser ce paquet d'"économies" no 1, tout comme le second contre lequel le POCH, le PdT, le PSA ont lancé un référendum que nous approuvons, de même (c'est nouveau) les socialistes et les directions syndicales.

Il faut absolument que les travailleurs démontrent par leur vote le 4 décembre qu'après avoir refusé de tomber dans le panneau de la "neutralité" de la TVA, ils refusent le transfert des charges sur leur propre salaire qui se cache derrière les exercices d'"économies" tout aussi peu neutres de Chevallaz et consorts.

G. K./réd.

Congrès des postiers : L'ATTAQUE PATRONALE NE PASSE PLUS COMME UNE LETTRE A LA POSTE !

Fin octobre, les 400 délégués du syndicat des postiers (Union PTT, 25 000 membres) ont fait retentir leur ras-le-bol : les PTT ont été si bien "rentabilisés" ces dernières années que ce service public est devenu bénéficiaire en 1977 (100 millions ou plus de bénéfice en 1977), directement sur le dos des travailleurs ! En effet, alors que les postes de travail n'ont cessé de diminuer (- 627 en 1976, - 450 dans le premier semestre 1977), le trafic a augmenté de 3 à 4 o/o cette année ! Et la direction des PTT a refusé d'accorder 1,3 o/o de rattrapage des salaires en juillet dernier...

Une enquête auprès de 60 sections du syndicat a indiqué que trois revendications étaient posées en priorité : allongement des vacances, élévation des salaires réels, réduction du temps de travail. Toutes des mesures clairement destinées à s'opposer à l'actuelle attaque patronale que l'Etat mène au nom des "économies" dans ce secteur. La réorientation du syndicat vers une politique plus combative est également apparue comme une nécessité aux délégués, dont 80 o/o se sont exprimés pour la réintroduction du droit de grève pour les employés fédéraux.

L'Union PTT est un syndicat "politisé" : de même que le dernier Congrès des Cheminots (voir la brèche no 160 du 12. 6. 77), le Congrès des postiers s'en est pris principalement à la politique d'économies financière et donc de démontage social de la Confédération. Alors que les cheminots se sont proposés de lancer un mouvement de grève-pression "pour la défense des chemins de fer" en tant que service public, les postiers ont riposté au discours du ministre des finances Chevallaz par l'appel à la lutte contre la chute des salaires dans les PTT.

Le secrétaire général démissionnaire Richard Müller s'est même élevé contre le mythe d'après lequel "seule une fraction extrémiste de la bourgeoisie" serait favorable à un démontage social : "Et les mêmes cercles se cachent derrière les attaques : d'abord une aile d'extrême-droite de la bourgeoisie, du patronat et de la haute fi-

nance. Derrière elle on trouve aussi la bourgeoisie qui se donne des airs plus modérés et qui, avec le patronat et les milieux financiers, entendent laisser aux premiers le sale travail. Ce serait une erreur lourde de conséquences que de compter sur le soutien des milieux qui se font passer pour des bourgeois modérés" (extrait du discours officiel de Richard Müller / trad. réd.).

Le journal de la haute finance helvétique - la NZZ - a répondu en accusant Richard Müller de mener un double jeu (attitude "schizophrénique"), et à vrai dire on ne peut laver le secrétaire syndical démissionnaire de ce soupçon, lui qui en tant que chef de la fraction parlementaire socialiste s'est constamment prononcé pour la collaboration à outrance avec la bourgeoisie...

Durant les longues années de la "paix du travail", l'Union PTT a joué un certain rôle critique au sein du mouvement syndical suisse.

A l'encontre du blocage des salaires des employés fédéraux qui s'est poursuivi bien au-delà de la guerre, elle a suscité de larges mouvements de mobilisation au début des années 50. Plus de 15 000 postiers se sont rassemblés sur la Helvetiaplatz à Zurich en 1955 pour l'amélioration de leurs salaires.

Les acquis des employés fédéraux en matière de durée du travail ont également été obtenus par des activités englobant la masse des postiers. Le personnel de distribution a ainsi manifesté à Zurich en 1961 contre l'accélération des rythmes de travail et pour la semaine de 44 heures et en 1962 il exigeait la création de postes de travail et des hausses de salaire. Lorsqu'en 1965 le Conseil fédéral repoussa malgré ses promesses l'introduction de la semaine de 44 heures à une date indéterminée au-delà de 1969, l'Union PTT réagit par des mobilisations massives. Plus de 40 000 postiers descendirent dans la rue au début de 1966 pour la semaine de 44 heures. Le Conseil fédéral dut reculer, et un compromis parlementaire introduisit la semaine de 44 heures pour le 1er janvier 1968.

Défaites sans combat

Malgré ces expériences de lutte durant les années 60, l'irruption de la récession en 1974 révéla toutes les faiblesses de l'organisation syndicale des postiers. Ceux-ci subirent pratiquement sans résistance une remise en cause de la plupart de leurs acquis :

* La dernière augmentation de salaire remonte à 1972;

* Dès 1975, la compensation du renchérissement a été remise en question. Une partie des employés n'a pas



Leur patron, c'est l'Etat bourgeois, mais la politique à laquelle ils se heurtent est celle du secteur "privé"...

touché cette réadaptation en 1975, alors que le Conseil fédéral, en faisant passer son nouveau système de sois-disant "adaptation" au renchérissement a réussi en fait à ne payer aucune adaptation en 1977.

* Pour les employés des postes et téléphones, le blocage du personnel s'est traduit tout simplement par une réduction du personnel. En 1976, 627 postes de travail ont été supprimés, et durant le premier semestre cette réduction se montait déjà à 450. La direction des PTT a réussi en fait à réduire de 2 à 3 o/o le nombre des postes de travail. (Ce qui équivaut, vu le maintien des 44 heures, à une élévation de la productivité de plusieurs pourcents en moyenne entre 1974 et 1977 grâce tout simplement à l'accélération des rythmes de travail !)

Dès 1974, il sautait aux yeux que le haut niveau de syndicalisation (80 o/o) des

postiers ne suffirait pas pour endiguer l'attaque de l'Etat. Pour deux raisons au moins.

Première raison : l'étroite interpénétration entre les organes dirigeants du syndicat et l'administration des PTT, leur inféodation aux "intérêts de l'entreprise des PTT". C'est ainsi que la direction de l'Union PTT s'est estimée confirmée dans ses options politiques lorsque la réduction de la durée du travail en 1968 ne s'est accompagnée de la création que de 26 places de travail seulement ! De même, la pratique systématique des négociations secrètes avec la direction des PTT a laissé la base syndicale dans les choux. Quel encouragement pour les militants de la base du syndicat que de constater qu'ils avaient désormais pour directeur à Berne un ancien dirigeant syndical comme Guido Nobel !

Deuxième raison : la politique des "partenaires sociaux" qui domine également

dans l'Union PTT, malgré l'usage fréquent de "phrases gauches". La direction de l'Union PTT s'est prononcée en faveur de la politique d'"économies" de l'Etat. Elle a dit OUI à la TVA et elle est tombée dans le panneau de la fausse alternative "économiser dans le budget fédéral ou bien transférer des charges plus lourdes aux salariés", si bien qu'elle a cautionné ouvertement la politique de démontage social que les postiers ressentent en tout premier lieu.

Dans les services publics comme ailleurs, on ne peut à la fois exiger une "meilleure administration", la "collaboration entre partenaires sociaux" et maintenir en même temps l'indépendance du syndicat : c'est l'un ou l'autre ! La faiblesse actuelle de l'Union PTT à l'intérieur de l'entreprise est l'expression de cette contradiction.

11. 11. 1977, A. H. / réd

Genève: Maison de vieillesse en colère

La colère gronde dans les Maisons de Vieillesse genevoises. Elles sont l'une après l'autre secouées par des mouvements de lutte au cours desquels les travailleurs cherchent à mettre fin aux conditions de travail intolérables et à adapter leurs statuts à ceux du secteur public.

Après la mobilisation victorieuse de Val Fleury il y a un an (cf la brèche no 143), puis celle de l'Hospice Général cet été, c'est au tour des travailleurs de l'Infirmerie du Prieuré de s'organiser pour améliorer leurs conditions de travail. Réunis en assemblée générale, ils ont élaboré un cahier de revendications et élu une délégation habilitée à négocier avec la direction. Le président de la Commission Administrative, M. RUCHON, refusant cependant de négocier en présence des représentants syndicaux de la VPOD, le conflit pourrait déboucher la semaine prochaine sur un débrayage reconductible, jusqu'à ce que M. Ruchon revienne sur sa décision.

Un asile-mouroir

Avec ses 78 travailleurs, pour la plupart étrangers, peu qualifiés, dont un petit nombre était syndiqué, et sa soixantaine de vieillards "nécessiteux", la Maison du Prieuré a toutes les caractéristiques de l'asile-mouroir, réservé aux vieux travailleurs devenus encombrants, et n'ayant pas les moyens de subvenir à leur mort.

Fondation de droit privé, son financement est officiel-

lement assuré par la "générosité" de la bourgeoisie protestante genevoise - qui est représentée dans son conseil de fondation -, par la charité publique, ainsi que par les rentes AVS et AI des internés. En réalité il semble que la part de l'Etat dans le financement soit beaucoup plus importante qu'il n'en ressort des rapports de gestion. L'Etat a en effet tout intérêt à subventionner ces institutions qui permettent de décharger les hôpitaux de malades chroniques condamnés (hôpitaux où la journée d'hospitalisation lui revient beaucoup plus cher).

La modicité du coût de ces Maisons ne tient pas du miracle. Un personnel peu nombreux, exploité, sans contrat collectif, engagé par une direction paternaliste et autoritaire, accordant des augmentations "à la tête de l'employé" et n'hésitant pas à faire jouer l'intimidation pour rappeler un travailleur à l'ordre. Un personnel soignant réduit à sa plus simple expression. Cette pénurie de personnel soignant est atténuée par l'utilisation à tour de bras de calmants et somnifères. L'antichambre de la mort pour des "machines à produire" au rebous...

Augmentation de salaire et contrat collectif

Pour mettre fin à des conditions de travail intolérables, les travailleurs du Prieuré ont pris contact avec la VPOD et élaboré un cahier d'une trentaine de revendications parmi lesquelles : 1) augmentation de 200.- fr. pour tous les salaires au-dessous de 2 100.-

fr. et de 100.- fr. pour ceux au-dessus de 2 100.- francs; 2) 4 semaines de vacances; 3) paiement des indemnités de nuit et de week-end; 4) un contrat collectif de travail, prime de gérontologie, statuts, augmentation des effectifs.

M. Ruchon, refusa tout d'abord de reconnaître la délégation du personnel, la jugeant non représentative, et voulut en déterminer la composition. Au cours d'une Assemblée générale, le lundi 7 novembre, la manœuvre de Ruchon fut balayée par l'immense majorité des travailleurs réunis (49 sur 53) alors qu'ils replébiscitèrent la délégation déjà élue ainsi que la présence des délégués syndicaux aux séances de négociations.

Si le directeur finit par reconnaître la délégation, il persista dans son refus de négocier en présence des délégués syndicaux. Campé sur ses ergots, il était soutenu dans ce sens par les caquètements de ces "dames" du Conseil de Fondation, s'affligeant de ce que la sérénité des couloirs du Prieuré avait fait place au désordre.

Mais la délégation du personnel reste ferme sur ses positions : aucune concession ne sera faite sur la composition de la délégation. Il est exclu que le directeur continue à user de droits quasi féodaux qu'il n'a pu s'arroger jusqu'à présent que grâce à l'inorganisation du personnel et à l'intimidation des immigrés. Si dans 8 jours les négociations ne sont pas entamées, le personnel pourrait décider un débrayage.

21. 11. 1977
correspondant Genève

REFERENDUM DES PAYSANS U.P.S.

L'Union des Producteurs Suisses (UPS), cette organisation de paysans "contestataires", relativement peu soumise à la politique gouvernementale (qui, elle, s'exerce à travers l'Union Suisse des Paysans (USP)) vient de lancer un référendum contre le futur "arrêté sur l'économie laitière".

Depuis les années 60, la bourgeoisie industrielle helvétique, qui connaît de réelles difficultés d'exportation, s'est employée à camoufler la réelle surproduction industrielle derrière l'alibi d'une prétendue surproduction agricole. La tactique est aussi simple que grossière : on ouvre à l'étranger de nouveaux marchés et l'on importe, en paiement, des denrées agricoles, des fourrages en particulier, relativement avantageux. Puis on assortit le tout, pour le bon ordre, de mesures légales et d'arrêts fédéraux.

Les paysans n'y trouvent cependant pas leur compte, car la surproduction ainsi orchestrée coûte plus de 300 millions de francs par

années, et c'est à eux de la payer par le truchement de la retenue sur le lait.

Dans ce contexte, le nouvel arrêté laitier fait office de relai à la loi sur l'agriculture dont il court-circuite l'article 29. Il se donne ainsi, entre autres, le moyen de fixer un prix du lait qui ne couvre même pas les frais de production.

D'autre part, - sans vouloir ici entrer dans les détails, par exemple l'aggravation des sanctions pénales - le nouvel arrêté ne prévoit aucune mesure pour limiter les importations fourragères. En revanche, il tente d'imposer un contingentement laitier individuel qui empêche les paysans d'augmenter leur production laitière, partant de se développer. C'est dire qu'il scelle à moyen terme la disparition des petits et moyens producteurs de lait des régions élevées.

Pour faire échec au référendum, la très radicale Union Centrale des Producteurs de Lait (UCPL) vient de lancer une initiative constitutionnelle visant à

réglementer les importations de fourrages qui provoquent de graves perturbations sur le marché de la viande. Manoeuvre habile pour retenir le paysannat (surtout en Suisse alémanique) de signer le référendum. Manoeuvre habile aussi pour diviser les agriculteurs, en leur faisant croire que l'initiative pourrait être un correctif salutaire à l'arrêté laitier. Or ceux qui lancent aujourd'hui l'initiative sont précisément aussi ceux qui ont cautionné l'arrêté ! Nul doute dès lors qu'ils ne la retirent lorsque le référendum aura échoué.

Quelles que soient les critiques que nous avons à formuler à l'UPS et à son corporatisme exacerbé, nous pensons que le type de démarche qu'elle entreprend engendre une réelle dynamique de dénonciation et d'opposition à la politique du capital bancaire et industriel suisse. A ce titre nous affirmons notre soutien au référendum de l'UPS.

L. P.

Le tort que la bureaucratie fait à la lutte syndicale

Le débat ouvert par le "Manifeste 77" sur la démocratie syndicale au sein de la FTMH fait ressurgir les questions décisives de la stratégie syndicale. En effet, comme le souligne le "Développement du Manifeste 77", les problèmes de démocratie syndicale ne sont pas des questions de statuts et de fonctionnement seulement, mais en lien direct avec la politique d'ensemble du syndicat. En exigeant que l'action syndicale "jette les bases d'une société nouvelle", le "Manifeste 77", en dépit de formulations encore générales et imprécises, adopte une démarche à l'opposé de toute la tradition de "paix du travail" qui a imprégné ce qui ose encore s'appeler le "syndicalisme" suisse. Gilbert Tschumi, dans sa réponse au "Manifeste 77", ne s'y est pas trompé (cf. Lutte Syndicale, 19 oct.) :

"Les conditions qu'ils mettent pour la signature de conventions collectives sont telles qu'elles ne seront jamais réunies dans la pratique : abandon de la paix du travail au niveau des conventions nationales, publication intégrale de l'évolution des pourparlers, intervention des intéressés (...). Si l'on ajoute à cela que les auteurs veulent une autre forme de société (collectiviste), il est bien certain qu'il n'y aura jamais un employeur prêt à négocier. (...) Les négociateurs se doivent de respecter le partenaire si la bonne foi de celui-ci est évidente. Car la bonne foi est l'essence même des relations du travail. C'est la base de toute convention collective, c'est sur quoi repose la paix du travail. (...) Elle a permis de négocier dans un climat dépassionné et de trouver aux problèmes sociaux des solutions tenant compte de l'intérêt général de l'économie, c'est-à-dire des travailleurs et des employeurs." (nous soulignons).

A QUOI SERT UN SYNDICAT ?

Gilbert Tschumi sait peut-être mieux ce qu'est un Conseil d'Administration (il siège à celui de l'ASUAG) que à quoi sert un syndicat : la suppression de 300 000 postes de travail, dont 20 000 dans l'horlogerie et 1 000 dans la métallurgie genevoise (près de 10 o/o) n'ébranle même pas sa "bonne foi" envers le patronat ! Au contraire, il réaffirme que la tâche du syndicat n'est pas de défendre les intérêts des salariés et des salariés seulement, mais de "trouver des solutions tenant compte de l'intérêt général de l'économie".

Tschumi, Ghelfi et consorts se sont à ce point identifiés à la bonne marche du capitalisme suisse (et de ses profits...) qu'ils ne voient même plus que "l'intérêt général de l'économie", surtout en période de crise et de concurrence aiguë, n'est pas celui, soi-disant identique, des "travailleurs et employeurs", mais de maintenir un taux de profit intéressant pour le patronat par une limitation drastique des coûts salariaux. Les licenciements massifs ont permis au patronat des économies énormes en salaires (sans besoin de payer le chômage aux immigrés, aux femmes); il faut y ajouter le maintien d'horaires élevés, l'accélération des rythmes et donc une productivité accrue alors que les salaires sont bloqués.

Et Tschumi prétend avoir trouvé des solutions "dans l'intérêt de tous" ! En fait, sa réponse au "Manifeste 77" se résume à un constat de défaite. Le syndicat ne peut défendre les travailleurs que si règne la "bonne foi", et comme celle-ci n'est guère la dominante dans les rapports de concurrence existants... Selon Tschumi, la FTMH ne peut même pas mettre de conditions à la signature de conventions collectives : pour la métallurgie et l'horlogerie, où une convention au sens strict du terme n'existe même pas puisque les salaires n'y sont pas déterminés, cet aveu revient tout simplement à dire que la FTMH ne peut pas signer de conventions et doit s'en remettre... à la "bonne foi" patronale ! Même l'information sur les négociations et "l'intervention des intéressés" sont, aux yeux de Tschumi, des conditions impossibles !

Le "syndicalisme" à la Tschumi, c'est donc la fin des syndicats tout court. Les syndicats ont été créés et se sont développés pour opposer à la concurrence entre patrons et entre travailleurs les intérêts collectifs des travailleurs; leur rôle, pour prendre une image, est celui d'une sorte de "trust des ouvriers" face aux trusts patronaux. Un "trust" qui, sur le marché du travail, s'efforce de garantir la vente de la force de travail (salaires, conditions de travail, assurances sociales, etc.) selon les besoins des salariés. Un "trust" qui affirme lui aussi ses conditions : pas un travailleur — par exemple — ne sera embauché dans notre branche sans un salaire minimum de 2 000.- fr., pour un horaire de 40 heures par semaine, avec un salaire indexé automatiquement au coût de la vie, etc... Et qui répond au patronat : si vous refusez nous ne vendons pas, nous arrêtons le travail; si vous licenciez, vous rompez le contrat et nous appellerons à la grève !

Tel devrait être, dans le principe, l'orientation de la politique syndicale. Certes, tous les objectifs ne pourront être atteints d'un coup et la réussite dépend de la capacité d'explication, de conviction, d'action et d'organisation du syndicat auprès des travailleurs. Tout au contraire, Tschumi prêche le défaitisme parce qu'il a abandonné non seulement toute idée de mobilisation et d'action des travailleurs, mais même toute notion du syndicat lui-même : à ses yeux, le syndicat doit servir... l'intérêt général du capitalisme. On ne s'étonne plus, dès lors, que le "Manifeste 77" lui appa-

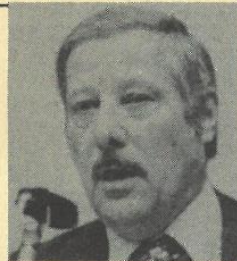
raisse comme de "l'anarchie, puisque tout le monde veut commander" ! Cette crainte panique de l'opinion des travailleurs et de la démocratie syndicale dans ses formes les plus directes est évidemment le pendant direct de sa conception de la politique syndicale. En se cachant derrière les statuts, le Comité Fédératif de la FTMH refuse tout simplement le débat sur les objectifs du syndicat.

PARCE QUE NOUS SOMMES POUR LA "LIBERTÉ D'ACTION" !

Il est donc déterminant, pour l'avenir du "Manifeste 77" et des travailleurs dans leur ensemble, de mettre clairement en évidence le lien entre les revendications de démocratie interne et le débat sur la stratégie syndicale dans son ensemble. Le "Développement du Manifeste 77" souligne en effet combien la politique de la centrale a découragé les travailleurs : "Un immense désintérêt surgit, pétri de résignation, d'écoeurement et de sentiment d'impuissance face à l'impossibilité de ne rien pouvoir changer à la politique suivie par leur syndicat".

Fidèle aux traditions les plus réactionnaires du syndicalisme suisse, Tschumi accuse le "Manifeste 77" d'être "communiste" et ajoute : "Une plus grande politisation du syndicat n'est pas souhaitable car elle enfreindrait sa liberté d'action". Il ne manquait plus que cela de la part des dirigeants syndicaux qui, depuis des décennies, n'ont cessé d'enchaîner les syndicats au char patronal ! Qu'est-ce que le renoncement au droit de grève si ce n'est accepter de priver le syndicat d'un de ses principaux moyens de "liberté d'action" ? Mais il y a d'autres formes, plus insidieuses, qui ont fini par soumettre une part décisive de l'action syndicale au contrôle direct ou indirect des patrons et de leur Etat bourgeois. Ainsi, l'USS et ses fédérations ont admis le contrôle policier de l'OFIAMT sur l'immigration, qui impose les statuts discriminatoires que l'on sait et limite profondément la liberté syndicale dans les conventions collectives. De même, l'USS et ses fédérations acceptent le nouvel indi-

Les mésaventures du "collègue" Ghelfi



Au bon vieux temps les dirigeants centraux de la FTMH faisaient du tourisme d'assemblées de la base pour serrer les mains et raconter quelques bobards. C'est sans doute dans cette perspective qu'André Ghelfi (vice-président de la FTMH) s'est pointé à l'assemblée de section de Morges. Malheureusement pour lui et le secrétaire local de service, la base a d'entrée imposé le thème du "Manifeste 77" à l'ordre du jour. Le bel André en a entendu de toutes les couleurs et il était très très content de pouvoir prétexter le départ du train pour Berne pour s'en aller avant la fin de l'assemblée. On comprend d'autant mieux la réaction hystérique de la bonzerie centrale de la FTMH aux propositions du Manifeste 77 d'ouvrir un débat large. Où va la Fédération si les travailleurs commencent à "se mêler" de la politique du syndicat ?

correspondant métallurgie Vaud

ce des prix, base de calcul de toutes les augmentations salariales, comme un instrument soi-disant "neutre" de l'Etat; or cet indice ne prend pas en compte certaines dépenses d'assurances et les impôts direct et se fonde sur une moyenne de salaires élevés (qui risque de favoriser les salariés bien payés au détriment des autres). Et cet indice faussé sera la base des négociations sur l'adaptation des salaires au renchérissement ! Sans parler enfin de toutes les limitations en matière d'arbitrage, acceptées et défendues par les directions syndicales : ici, c'est tout simplement un filet de lois et d'amendes que les directions syndicales ont accepté pour empêcher la "liberté d'action" syndicale...

Comment Tschumi peut-il encore s'étonner de la "politisation" du syndicat lorsque tous les problèmes les plus actuels que rencontrent les travailleurs sont de nature politique (impôt, sécurité sociale, etc.) ?

Dans ces conditions, toutes les revendications sur la démocratie interne du syndicat deviennent inséparables d'une exigence centrale : la renaissance d'un syndicat indépendant du patronat, qui refuse de soumettre les revendications des travailleurs au pseudo-"arbitrage" des tribunaux bourgeois et qui ne se laisse pas piéger par toutes les discriminations et restrictions "légales" (statut des immigrés, refus du droit de grève des fonctionnaires) imposées par l'Etat bourgeois.

Mais alors, comment aller vers un changement de la politique syndicale ? Comment surmonter la passivité et le découragement décrits par le "Manifeste 77" ? Cette intégration du syndicat au capitalisme et à l'Etat bourgeois n'est pas immuable, l'existence du "Manifeste 77" commence à le montrer. Elle ne peut se maintenir que pour autant que la classe ouvrière assiste passive à la perte de son outil de défense qu'est le syndicat.

Tschumi rétorque évidemment : "Les travailleurs ne viennent même pas aux réunions" ! Sans doute, la masse des travailleurs ne peut manifester un niveau élevé d'activité tous les jours de la semaine quand la vie quotidienne suit son train-train "normal", soit 44 heures de travail par

"L'action de la FTMH doit être définie, créée et orientée par les travailleurs eux-mêmes; elle doit viser dès aujourd'hui, dans le concret vécu par les travailleurs dans le syndicat même, à jeter les bases authentiques et cohérentes d'une société nouvelle."

(Manifeste 77; Développement)

semaine ! La société capitaliste n'est pas une école d'activité syndicale spontanée. Bien plus, elle divise, atomise les travailleurs. Mais si, au fil des jours, l'apathie semble enchaîner l'ouvrier, son activité s'éveille, son intérêt et sa conscience renaissent si son syndicat prouve qu'il veut et peut le défendre, s'il propose des objectifs de lutte pour tous les travailleurs à l'encontre de leur atomisation quotidienne. Une campagne éducative d'information, des propositions d'action largement débattues peuvent faire affluer à nouveau les travailleurs aux réunions et renforcer le syndicat pour qu'il devienne une force réelle capable de défendre les intérêts des travailleurs. Car alors, ils n'auront pas l'impression de perdre leur temps mais de traiter des questions qu'ils comprennent, qui les concernent et sur lesquelles ils ont prise.

Des questions centrales ont été posées par le "Manifeste 77" : la défense des intérêts des travailleurs, l'indépendance d'action du syndicat et le fonctionnement du syndicat. Pour notre part, nous les précisons comme suit :

★ priorité aux revendications matérielles les plus importantes pour répondre à l'offensive du patronat horloger et de la métallurgie (ASM) : réajustement de fin d'année, salaire minimum de branche dans la métallurgie, réduction du temps de travail à 40 heures. En outre, pour défendre l'emploi, une campagne d'explication devrait être engagée pour la revendication "pas de contrat sans garantie du maintien de tous les emplois".

★ le patronat va s'y opposer, c'est pourquoi l'indépendance d'action du syndicat est décisive. D'une part, en refusant toute clause de "paix du travail", toute limitation du droit de grève (pénalisation financière, complications d'arbitrage qui forcent les travailleurs à "attendre" avant de prendre des mesures de lutte). Mais d'autre part aussi, dans les entreprises, refus de toutes les conditions qui lient les commissions ouvrières à la "paix du travail" et filtrent les conditions de participation selon l'âge, la nationalité, l'ancienneté, etc. Des commissions ouvrières élues et révocables par tous les travailleurs, indépendantes de la direction, sont un instrument décisif pour appuyer l'action syndicale sur un réseau de militants actifs dans les entreprises et intégrer à l'action des travailleurs non syndiqués, les catégories non syndiquées, les hésitants, etc...

★ Même si la majorité des travailleurs n'a pas confiance en ses propres forces en Suisse aujourd'hui, il faut développer de nouvelles méthodes de travail pour atteindre ces objectifs. Il faut utiliser tous les canaux à même de permettre aux travailleurs organisés ou non organisés d'exprimer les voies et les objectifs qu'ils se sentent capables de prendre en charge, même s'ils sont très minimes. Prenons l'exemple de l'horlogerie : même si nous croyons que dans ce secteur le réajustement complet des salaires serait de toute première priorité, le rapport de forces est si défavorable qu'il serait plus efficace d'enclencher une large consultation du plus grand nombre possible de travailleurs dans toutes les entreprises — une sorte de référendum ouvrier — pour que les travailleurs puissent déterminer quelle est la somme sur laquelle ils seraient prêts, réalistement, à se battre. Le secret des négociations pour les conventions collectives (le réajustement des salaires en fait partie), principe que Tschumi considère comme intouchable, va précisément dans la direction exactement opposée à une telle démarche, et ne peut donc qu'approfondir la démoralisation. Ce même Tschumi a beau jeu de s'appuyer ensuite sur cette démoralisation pour déclarer que la base n'exige pas une plus grande démocratie syndicale !

★ Le fonctionnement actuel de la FTMH, ses statuts même, démontrent que ce syndicat exclut le débat démocratique. Deux exemples d'actualité : 1) Au lieu d'être nommés par les assemblées de section (et donc d'être responsables devant elles), les secrétaires locaux sont désignés par les organes permanents centraux, qui peuvent sanctionner et démettre les secrétaires locaux même à l'encontre de la majorité de leur propre section, comme c'est le cas ces jours pour le secrétaire de Monthey, Grundisch. 2) Au lieu de permettre à une section de faire connaître elle-même ses positions dans tout le syndicat par le libre accès à la presse ou aux assemblées des autres sections, Tschumi veut interdire aux sections d'informer les travailleurs et les autres sections par d'autres canaux que les organes centraux (comité fédératif, assemblée des délégués, presse centrale) qu'il tient solidement en main et sur lesquels il exerce d'ailleurs sa censure !

Qui décidera, en dernier recours, de l'orientation à prendre ? Sur ce point, notre réponse est claire : ni le Comité Fédératif, ni le "Manifeste 77", mais les travailleurs eux-mêmes. D'abord interne à la FTMH, le débat est devenu public : aux travailleurs, réunis en assemblées de syndiqués, en assemblées d'entreprise (intégrant les non syndiqués pour les gagner à l'action et renforcer ainsi la FTMH) d'en décider. Dans quelques sections romandes, le débat s'est déjà ouvert sur le "Manifeste 77". A Genève où malheureusement la direction FTMH croit qu'il suffit d'être d'accord verbalement avec le "Manifeste 77" pour sortir le syndicat de son impasse, il est nécessaire là aussi de tenir des assemblées de discussion sur les propositions du Manifeste.

Mais la direction FTMH redoute ce débat et veut l'enliser par des procédures administratives et disciplinaires. C'est aux signataires du "Manifeste 77", à tous les militants actifs de la métallurgie et de l'horlogerie que revient la tâche difficile de faire en sorte que ce débat ait lieu. Et de montrer ainsi que la démocratie syndicale est le meilleur instrument pour réanimer l'activité non seulement du syndicat mais des travailleurs sur leurs lieux de travail.

L'ETAT SOIGNE ... LE PROFIT

Dans un premier article, nous avons montré quelle était l'origine de l'explosion des coûts et pourquoi, avant la crise, la bourgeoisie pouvait tolérer l'augmentation des coûts de la santé. Nous examinons maintenant les conséquences de la récession sur la politique de la santé avant de dégager quelques axes de lutte.

QUANT L'ETAT SOIGNE LE CAPITAL...

Nous ne reviendrons pas ici sur les causes de la crise qu'a connue le capitalisme suisse et international au cours de ces dernières années. Bornons-nous à rappeler que la bourgeoisie ne peut surmonter (temporairement) cette crise et augmenter son taux de profit qu'au prix d'une restructuration de son appareil de production et d'une attaque aux travailleurs.

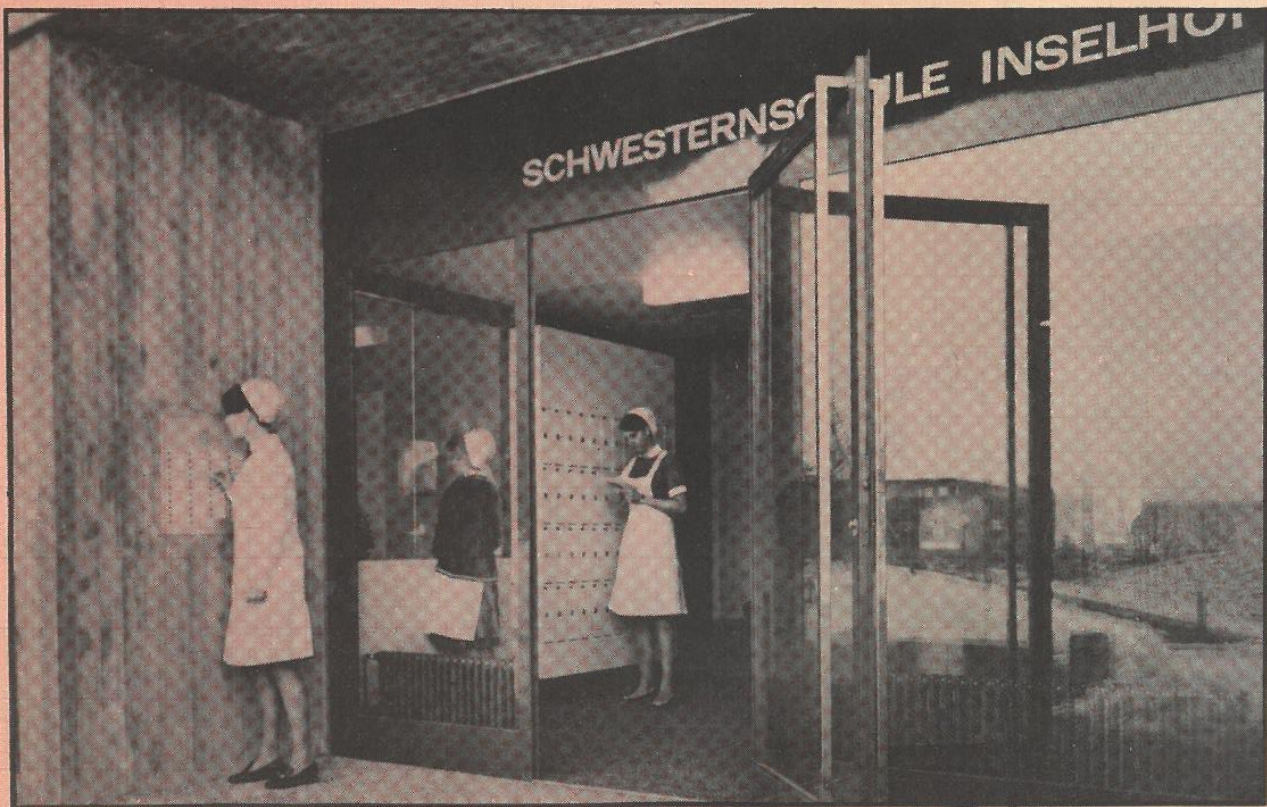
Restructuration : c'est l'élimination des entreprises peu compétitives, la concentration, le développement des secteurs de pointe et particulièrement de l'industrie d'exportation.

Attaque aux travailleurs : c'est le blocage des salaires, l'augmentation des rythmes de travail, le refus de la réduction de la durée du travail. Mesures qui permettent d'augmenter le taux de profit. C'est, aussi, un blocage du salaire social, des prestations qui, par le biais de l'Etat, contribuent à reproduire la force de travail.

Dans ce contexte de crise, l'Etat a en effet un rôle clé à jouer :

a) Pour organiser, d'abord, la restructuration. Il s'agit ici, bien sûr de favoriser le développement de certaines bran-

ches par rapport à d'autres; mais l'Etat intervient aussi pour que tout se passe "en douceur", en atténuant quelque peu les conséquences pour les petites entreprises de la restructuration. Ainsi, par exemple, de l'horlogerie.



b) Pour alléger les charges qui grèvent les profits des entreprises : charge fiscale d'une part (cf l'introduction de la TVA) et prestations sociales d'autre part.

Une politique parfaitement résumée par Louis von PLANTA, président du conseil d'administration de CIBA-GEIGY lors d'une conférence à la société zurichoise d'économie politique : "Nous l'avons maintes fois répété... le problème qui se pose à l'industrie d'exportation réside dans le prix trop élevé de nos produits... Les autorités ont apporté une aide décisive en luttant avec succès contre l'inflation et en développant la garantie des risques à l'exportation. Mais elles pourraient encore apporter une aide précieuse à l'exportation en épargnant à l'économie... de nouvelles charges d'où qu'elles viennent. Cela implique de la modération, voire une pause momentanée dans la poursuite du développement de notre législation sociale..." (17. 12. 75).

c) La récession se traduit par une diminution des recettes de l'Etat, ce qui produit un déficit. Comblé ce déficit serait possible, notamment par une politique d'emprunts. L'Etat préfère diminuer ses dépenses. Le recours au marché des capitaux risque en effet d'augmenter le taux d'intérêt. Situation fâcheuse au moment où les capitaux disponibles doivent être investis prioritairement dans le secteur productif, et être disponibles au moindre coût. L'Etat préférera donc freiner les dépenses et, surtout, celles qui sont consenties en faveur des travailleurs. Pourquoi ?

d) L'Etat peut venir financièrement au secours du capital de deux manières : soit directement, par une politique de subventions ou de commandes publiques à certaines entreprises. Soit indirectement, en privilégiant des investissements publics qui permettent d'alléger le financement de la production par des capitaux privés. Il s'agit, par exemple,

des routes, des adductions d'eau, de gaz, d'électricité, bref, de l'ensemble des dépenses d'infrastructure. Privilégier ce type de dépenses, dans une situation de diminution des recettes de l'Etat amène bien sûr à sacrifier d'autres postes de dépenses, en particulier les prestations médico-sociales.

"Il incombe à l'Etat de créer des conditions générales aussi favorables que possible à la bonne marche de l'activité économique" rappelait le VORORT dans le journal des associations patronales (3. 1977, p. 53). Peut-on être plus clair ?

...IL NE PEUT SOIGNER LES TRAVAILLEURS

La politique énoncée plus haut implique de lutter contre l'"explosion des coûts" et de freiner, autant qu'il est politiquement possible de le faire, les dépenses médico-sociales. Pourquoi ?

* En premier lieu, les prestations médicales augmentent la valeur de la force de travail, qu'elles soient directement payées par l'ouvrier, ou, indirectement, par le biais de l'Etat.

* Mais il y a pire : les prestations médicales, en grande partie, ne permettent pas de réaliser une plus-value, un profit. La plupart des dépenses hospitalières en effet (quelque 70 o/o) sont consacrées aux salaires du personnel médical.

Le reste à des achats de matériel, médicaments, etc... Ce sont uniquement ces dernières dépenses qui permettent de réaliser un profit, pour les industries pharmaceutique, notamment.

On peut donc comprendre que la lutte contre l'explosion des coûts va prendre essentiellement deux formes :

* Chercher à diminuer la part du financement de la santé par l'Etat et les entreprises, à décourager la consommation médicale. Une politique qui sera poursuivie par le relèvement de la franchise des assurances maladie, la diminution des subventions fédérales à ces assurances, une politique, aussi, de soutien aux cliniques et établissements privés.

* Chercher à diminuer les coûts hospitaliers en s'attaquant prioritairement aux dépenses salariales.

Les conséquences de cette offensive sont aisément imaginables et sont déjà manifestes dans la plupart des hôpitaux publics : diminution des effectifs et augmentation des rythmes et des charges de travail. Restrictions concernant le matériel d'entretien (draps, linge, boissons, etc.) et de soins, ce qui contraint le personnel à travailler dans de mauvaises conditions. En revanche, les dépenses pour le "gros" matériel se maintiennent ou tendent à augmenter, de même que l'on multiplie les examens paramédicaux (endoscopies, radios, etc.), ce qui surcharge également le personnel.

POUR UNE MEDECINE AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

On voit bien l'impasse à laquelle conduit la politique actuelle de la santé : d'un côté les conditions de vie et de travail créées par le capitalisme pour augmenter ses profits engendrent une demande accrue de soins et, de l'autre côté, toujours pour préserver ses profits, le capitalisme ne peut répondre à cette demande, est obligé d'attaquer les travailleurs.

Il est donc illusoire de revendiquer des soins de meilleure qualité sans mettre simultanément à l'ordre du jour la question du contrôle des travailleurs sur leurs conditions de vie et de travail et sur l'organisation de la médecine.

C'est, alors, à plusieurs niveaux que nous devons répondre à l'offensive de la bourgeoisie :

1) Face à la dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux, nous devons exiger les 40 heures de travail hebdomadaires, une augmentation des effectifs en fonction des besoins établis par le personnel des unités de soins. Un salaire minimum de 2 177.-francs par mois. Les 4 semaines de vacances pour tous. Ces revendications doivent être défendues aussi dans tous les établissements privés et semi-publics, où des conventions collectives valables pour toutes les catégories de personnel doivent être négociées.

2) Face aux restrictions de crédits pour la santé, face aux inégalités et aux gaspillages inhérents au système actuel de sécurité médico-sociale, nous devons nous battre pour un système actuel de sécurité médico-sociale, nous devons nous battre pour un système unique de caisse-maladie financé par un impôt très progressif sur les hauts revenus. Nous devons également nous opposer aux projets actuels de révision de la LAMA qui prévoient l'introduction d'un véritable impôt sur le revenu des travailleurs permettant de financer les soins médicaux.

3) L'industrie pharmaceutique réalise des profits très importants en multipliant abusivement le nombre des médicaments (14 000 spécialités en vente alors que quelques centaines suffiraient) et en menant une politique de recherche subordonnée à la rentabilité du produit. La nationalisation sans indemnisation de l'industrie pharmaceutique, le contrôle ouvrier de la production de médicaments permettraient d'orienter la recherche et la production en fonction des besoins réels de la population, de produire, aussi, dans des conditions de travail et de préservation de l'environnement optimales.

4) Les affections cardio-vasculaires, les troubles psychiques, les maladies professionnelles, les accidents de travail et de circulation, les affections dues à une alimentation et à un cadre de vie inadaptes, autant de maux qui touchent de plus en plus la population et qui augmentent les frais de santé. Autant de maux qui résultent de la dégradation de nos conditions de vie et de travail. Malgré de grands discours, à peu près rien n'est fait actuellement dans le domaine de la médecine du travail et en matière de prévention. Le peu qui est entrepris ne consiste qu'à améliorer le dépistage, à contrôler l'état de santé de la population sans s'attaquer aux causes véritables des maladies sociales et professionnelles. Une véritable médecine du travail c'est le contrôle et la définition par les travailleurs, à l'aide de médecins engagés par eux-mêmes et solidaires de leur combat, de leurs postes de travail.

De même, une véritable médecine préventive passe par le contrôle par les travailleurs de leurs conditions de vie : pouvoir d'aménager l'espace urbain, priorité aux transports en commun pour lutter contre la pollution, contrôle de la construction et de l'équipement des logements, contrôle par les consommateurs de la production alimentaire, contrôle de la production d'énergie : que l'on pense ici aux centrales nucléaires. Autant de conditions qui ne sont réalisables que par l'existence d'un pouvoir réel des travailleurs dans les quartiers, les communes, la région.

5) La médecine du capital se concentre soit dans d'énormes unités de soins (le CHUV à Lausanne par exemple) ou dans de multiples cabinets médicaux, dont la plupart sont en ville. Ce qui a pour effet aussi bien d'augmenter les coûts que de "livrer" le malade au bon vouloir du médecin. Nous devons exiger une réelle organisation de soins à domicile, la création de polycliniques de quartier, ouvertes 24 heures sur 24, gérées par les usagers. Seule cette dernière condition permettra de mettre réellement la médecine au service de la population. Car ces polycliniques ne seront pas exclusivement des lieux de soins : ce sera un lieu d'information, ou de discussion entre les gens du quartier, d'échange avec le personnel médical, d'apparition des besoins de la population. Et ce n'est qu'ainsi que la fameuse "barrière" entre le médecin et le malade sera surmontée.

6) Les maladies psychosociales ne cessent d'augmenter, sous l'effet des mauvaises conditions de vie actuelles. Face à cette situation, la bourgeoisie n'offre qu'une prolifération de médicaments psychotropes, type Valium et Librium. Et pour ceux qui, malgré ces médicaments ne peuvent s'"intégrer", reste le bon vieux hôpital psychiatrique. Où l'on entrera de force si nécessaire : l'internement administratif, les pressions à l'hospitalisation des "malades psychiques" sont bien connus. Nous devons, ici, exiger l'abolition de l'internement psychiatrique forcé, la lutte pour une charte des droits des internés, la participation de ces derniers à la gestion des établissements psychiatriques.

De telles revendications sont certainement incomplètes, demandent à être développées. Nous n'avons pas parlé, en particulier, des problèmes posés par la formation, la hiérarchie médicale, la médecine libérale, etc...

Mais l'essentiel est de saisir l'orientation de ces revendications : face aux cris d'effroi de la bourgeoisie affirmant que "nous avons atteint les limites de nos possibilités financières" (Walz, op cit), nous disons que ces limites ne sont que celles du capitalisme.

Des solutions existent, comme les ressources financières et humaines pour les réaliser. Mais ces solutions passent par la lutte contre les exploiters de notre santé.

B. et D.

Doctor CIGY and Mr SMON Conciliation juridique dans l'affaire du "SMON" au Japon

Le rapport de gestion 1976 de Ciba-Geigy, le géant suisse de la chimie connu mondialement, permettait de constater que les capitaux mis en réserve ont été augmentés de 190 millions pour atteindre 1,6 milliards de francs. Le rapport mentionnait à ce propos : "Ces réserves considérables servent à couvrir les risques de tous genres que comporte notre engagement dans le monde entier".

Le simple profane pourrait penser que Ciba-Geigy s'engage pour la santé des gens. Mais cela n'est pas le cas, cet engagement concerne en fait uniquement le profit recherché et les risques abondamment évoqués par ce trust sont toujours des risques courus par la population laborieuse. Au cours de la conciliation juridique qui a eu lieu, Ciba-Geigy a dû le reconnaître ! C'est pour pouvoir conclure cet arrangement que les réserves durent être augmentées ! Ciba-Geigy doit verser 250 millions de francs de dédommagements à des personnes qui ont été victimes de sa soif de profit.

QU'EST-CE QUE LE SMON ?

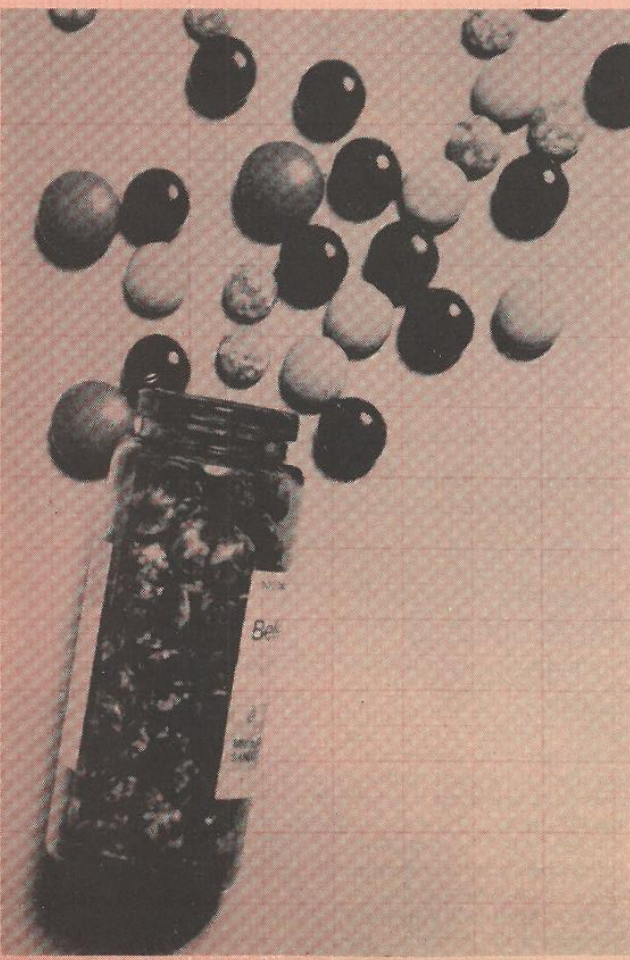
Au début des années 70 une affreuse maladie nerveuse fit des ravages au Japon. Chez plus de 3 000 personnes lésées par cette maladie on a pu constater des symptômes de paralysie qui les rendirent incapables au travail pendant de longues périodes et qui les ébranlèrent gravement. Cette maladie entraîna la mort d'environ 1 000 personnes. En 1971, cette maladie redoutable nommée SMON (subacute myelo optico neuropathy) put être attribuée à la consommation de médicaments à base de Hydroxychlorine qui sont prescrits souvent abusivement pour toutes sortes de diarrhées.

Le **Chinoform**, médicament qui à coup de gigantesques campagnes publicitaires avait connu un véritable triomphe au Japon, devint l'accusé principal. Le même médicament s'appelle en Suisse **Mexaform**.

Ce médicament est un produit de **Ciba-Geigy** et de sa société de vente japonaise la **Takeda Chemical Industries Ltd** à Tokio. Au cours des 6 ans qui suivirent les premiers cas de Smon, l'affaire fut traitée d'un expert à l'autre.

Les accusés ont pu prouver que la consommation de Mexaform ne provoquait pas nécessairement le Smon mais qu'il devait exister au Japon des facteurs spécifiques qui expliqueraient l'ampleur qu'y a prise la maladie. A nos yeux ces facteurs ne déchargent aucunement les accusés, bien au contraire.

Après le procès japonais où Ciba-Geigy se trouvait au banc des accusés, les instructions qui accompagnent le Mexaform ont été allongées de quelques mises en garde. Ce médicament malgré les preuves sinistres qu'il a faites au Japon est pratiquement en vente libre dans les pharmacies. Ceci a été confirmé récemment par l'Office intercantonal de contrôle des médicaments.



Facteur no 1 : La pollution de l'environnement

Le cas du Smon trouve sa place dans la longue suite des catastrophes japonaises de l'environnement. Pour les désigner, la langue japonaise a trouvé un mot dont la traduction littérale montre bien à quel point ces catastrophes sont devenues "normales" : "Kogai", nuisance publique. A travers le cas de Minamata où plus de 15 000 habitants d'un village de pêcheurs furent victimes d'un effroyable empoisonnement industriel au mercure, le monde entier apprit que le Japon était devenu un véritable cimetière écologique. Mais ce qui se manifeste déjà au Japon constitue en fait une préfiguration de ce qui peut attendre chaque pays capitaliste.

L'industrialisation japonaise ne s'est faite que dans le marché mondial que dans des conditions de concurrence internationale très difficiles.

Une des préconditions de cet essor industriel était donc de réduire au minimum les coûts de production. En conséquence toutes les mesures de protection tant à l'égard des travailleurs que de l'environnement furent réduites le plus possible. Les lois "Kogai" — qui sont déjà fort modestes — sont transgressées d'après les déclarations de certains experts par 70 o/o des entreprises industrielles. Cette destruction de l'environnement a très directement pour effet la destruction de l'homme lui-même. Au Japon la majorité des citadins, c'est-à-dire 58 o/o de la population qui vit entassée sur 1,2 o/o de la superficie totale, souffre de maladies liées à la pollution. Des maladies comme l'asthme provoqué par la pollution de l'air et les affections de l'estomac et des intestins causées par la pollution de l'eau sont des phénomènes généralisés comme chez nous par exemple les pellicules dans les cheveux.

Les potentialités que renferme cette situation n'avaient évidemment pas échappé au trust (numéro 17 au niveau mondial) pharmaceutique Ciba-Geigy. Très vite il put s'installer au Japon avec une entreprise de production, la **Ciba-Geigy Japan Limited** et une société de vente, la **Takeda**. Le chiffre d'affaires connut une croissance très rapide, et le Japon est aujourd'hui l'un des marchés les plus importants de ce trust. Rien qu'en 1975-76 le chiffre d'affaires japonais du trust put croître de 20 o/o pour atteindre 50 973 yens (environ 510 millions de francs).

Les spécialistes pharmaceutiques suisses ont remarquablement bien compris qu'ils avaient à faire à une nouvelle source de profit. Ils ne se préoccupèrent nullement des effets qu'auraient leurs médicaments sur place. Car, contrairement à la Suisse où le Mexaform est vendu surtout aux touristes se rendant dans des pays méridionaux ou tropicaux, ou à des gens atteints d'une maladie aiguë, le Chinoform était censé servir de moyen de protection quotidien. Et il avait dans cette fonction des effets désastreux. Des phénomènes analogues sont cependant connus depuis un certain temps dans la recherche portant sur les maladies intestinales et de l'estomac. Le géant pharmaceutique américain **G. D. Searle** se livra à une course aux profits tout aussi désastreuse avec son médicament anti-diarrhée, le **Lomotil**, qui provoqua la mort d'innombrables enfants dans des pays tropicaux sous-développés. Au niveau de la recherche, ces problèmes étaient connus, un rapport de l'OMS en témoigne (guide de l'OMS "Treatment in Diarrhoeal Diseases", 1977). Mais l'industrie chimique se préoccupe peu de ce type de question.

Facteur no 2 : La publicité pour les profits et contre la santé

Ciba-Geigy est en mesure de faire une estimation précise du marché japonais. Elle connaît les besoins des gens et leurs grands problèmes quotidiens liés à l'environnement. Elle va par conséquent utiliser cet état de fait. Une publicité démesurée va faire croire aux gens que sans Chinoform leur tube digestif deviendrait un véritable filtre à poison. Au lieu de dire aux gens de lutter collectivement et contre les profits pour une meilleure protection de l'environnement, on leur suggère qu'ils devraient se protéger individuellement de l'environnement pollué, sans ajouter bien entendu que l'effet en serait surtout bénéfique pour les profits. Si des médecins japonais parlent aujourd'hui d'une "hystérie écologique" qui conduit les gens à une surconsommation de médicaments pour se protéger de toutes sortes de maux possibles, il faut tout de même constater que cette "hystérie" n'est pas étrangère aux conceptions et aux activités du géant de la chimie helvétique et qu'il a su en tirer profit.

Cette publicité a eu pour effet que la plupart des gens atteints du Smon consommèrent régulièrement du **Chinoform**, qu'ils en absorbaient donc des doses insupportables, comme les y instiguait la publicité.

Dans l'industrie pharmaceutique, la publicité est un palliatif des insuffisances de la recherche. Peu de médicaments font l'objet d'expérimentations quant à l'ensemble de leurs effets secondaires. D'innombrables "médicaments" n'ont



Manifestation contre la pollution de l'air au Japon.

pas d'effet du tout. (En RFA selon "Arzneimittelbrief", 3/1973, sur les 400 médicaments les plus utilisés, un tiers est sans valeur pharmacologique.)

Stockhausen, le chef de la chambre des médecins de RFA, disait : "Le médecin doit pouvoir se fier au fait que les médicaments correspondent à ce que leur présentation en laisse attendre. La sécurité en matière de médicaments signifie donc pour le médecin : avoir confiance dans le développement scientifique..." (Dt. Aerzteblatt, 20/1969).

Là où le médecin a recours à sa "confiance" l'acheteur de médicaments sans ordonnance est laissé à lui-même. C'est ce dont l'industrie chimique profite. Par une publicité démesurée elle cherche à s'attirer la confiance. Cette publicité ne transmet le plus souvent pas la connaissance ou l'information mais agit par la persuasion insidieuse. Elle s'adresse aux médecins avec des médicaments et d'autres cadeaux accompagnés de présentations exagérées, aux souffrants nécessiteux elle fait des promesses démesurées.

Résultat : une maladie effroyable dans le cas du Smon, dans d'autres cas la dépendance médicamenteuse, la médication erronée, la consommation de médicaments au lieu du repos, etc. Et les ventes augmentent, et les profits sont assurés.

Quelles conclusions faut-il tirer du cas SMON/Ciba-Geigy ?

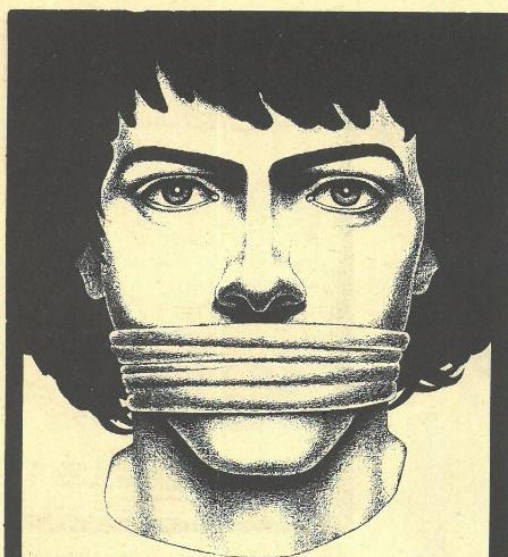
Au début Ciba-Geigy cherchait à se disculper en présentant au public les effets désastreux du Mexaform comme la cause de certaines particularités japonaises. En réalité la seule spécificité japonaise est que les vampires pharmaceutiques y disposent d'une marge de manoeuvre plus grande qu'ailleurs. En Suisse, la marge est un peu plus étroite en matière d'autorisation et de contrôle pharmacologique. Mais fondamentalement les choses se présentent de la même manière chez nous, les interrelations y sont même encore plus manifestes. A Bâle, la métropole suisse de la pollution de l'environnement, ceux qui polluent, entre autres Ciba-Geigy, vendent ensuite leurs produits aux personnes lésées par cette pollution pour s'en protéger ! On pourrait assez rapidement assister à des effets analogues à ceux que l'on a vus avec le cas du SMON au Japon.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de prendre connaissance du protocole du jugement sur le cas du SMON au Japon :

"Les deux sociétés accusées ont conscience que leur publicité au Japon a favorisé la tendance à la vente exagérée de médicaments et à leur surconsommation, ils promettent d'entreprendre à l'avenir tout leur possible pour assurer la priorité à la sécurité du produit lors de la production et de la vente de médicaments ainsi qu'à l'analyse des effets secondaires et de donner le poids nécessaire à l'information correspondante des autorités sanitaires. Au cas où de graves effets secondaires sont possibles, non seulement les médecins doivent être informés mais dans le cas de médicaments sans ordonnance, les consommateurs seront informés en conséquence. Dans ce sens, les sociétés promettent de faire de leur mieux pour éviter des dommages dus aux médicaments".

Pour notre part nous n'attendons pas grand-chose des promesses des capitalistes. Tant pour la destruction de l'environnement que dans le cas de la santé il ne s'agit pas de morale individuelle. Un système qui n'a pour seul but que le profit a sur la conscience la catastrophe de Seveso, les centrales atomiques et leurs dangers et la santé détruite d'innombrables travailleurs. La réponse ne peut en aucun cas se limiter à une pilule mieux contrôlée, elle réside bien plus dans un mouvement de masse capable de veiller à ce genre de problème et qui traduise l'aspiration à une société qui vive selon les besoins vitaux de tous.

Kkst



NON – aux 18 mois
– à la loi fédérale
AU DÉMANTÈLEMENT
DES DROITS POLITIQUES

Les révolutionnaires et les droits démocratiques (2)

Referendum: comment s'en servir

Cet article fait suite à un premier, paru dans le no 166 de la brèche du 17 septembre 1977. Il poursuit la réflexion sur l'utilisation des droits démocratiques par les révolutionnaires, en abordant plus précisément la question du referendum et de l'initiative, à un moment où la bourgeoisie cherche à en rendre plus difficile l'emploi, notamment par l'institution d'un délai de 18 mois pour la récolte des signatures d'une initiative. Couplée à l'augmentation des signatures acceptées en septembre en votation populaire (50 000 pour un referendum, 100 000 pour

une initiative), cette mesure représente une atteinte sérieuse contre les droits démocratiques : si la double restriction des 100 000 signatures et des 18 mois avait été appliquée dès l'introduction du suffrage féminin en 1971, seules 3 initiatives sur les 25 déposées auraient abouti jusqu'en février 1977...! C'est là une des raisons qui ont fait participer la LMR à un referendum contre ce délai des 18 mois, aux côtés d'autres organisations, et ainsi le peuple se prononcera sur cette question le 4 décembre.

Cependant, au-delà des questions conjoncturelles liées à cette votation, il s'agit d'aborder quelques questions de fond quant à l'utilisation de ces droits démocratiques par les révolutionnaires. Dans le premier article, nous avions rappelé que ces droits démocratiques devaient être analysés en tant que partie intégrante de l'Etat bourgeois¹⁾, c'est-à-dire que leur nature était similaire à celle de l'Etat. Nature fondamentalement contradictoire : d'un côté, l'Etat est un instrument d'oppression d'une classe sur les autres et cette domination politique se fait dans les sociétés bourgeoises notamment par la séparation instituée de par l'existence même de l'Etat entre politique et économique, entre public et privé, entre citoyen et travailleur; mais d'un autre côté, la forme démocratique de cette domination permet aux classes opprimées d'exprimer une partie de leurs intérêts par ce canal des institutions démocratiques bourgeoises, que la classe dominante cherche d'ailleurs constamment à réduire au strict minimum. C'est à la lumière de cette contradiction qu'il s'agit maintenant d'examiner plus précisément le droit de referendum.

L'utilisation de ce droit par les révolutionnaires ne pose pas trop de problèmes. C'est surtout une mesure défensive contre des lois at-

taquant les intérêts des travailleurs. Au cours des années 20, la gauche socialiste et le PCS y ont fréquemment recouru pour maintenir les acquis nés de la grève générale de 1918 que la bourgeoisie voulait anihiler lorsque la vague se retira. Des referendums furent ainsi lancés contre des tentatives de remettre en question la semaine de 48 heures (Lex Schulthess), les droits de réunion, de manifestation et d'expression (Lex Häberlin), etc. Plus récemment, la LMR a participé au lancement de referendums contre la diminution des subventions fédérales à l'AVS, l'augmentation des taxes sur les huiles de chauffage et contre le délai de 18 mois pour l'initiative. En disposant de forces plus nombreuses, nous aurions également participé au referendum du PdT/POCH/PSA contre les mesures d'économies soumis à votation le 4 décembre également.

Il y a sans doute de très nombreuses occasions où un referendum pourrait être lancé contre une loi manifestement contraire aux intérêts des travailleurs. Cependant, des considérations pratiques interviennent souvent dans le choix d'utiliser cet instrument, notamment celle de savoir s'il n'existe pas de meilleurs moyens de s'opposer à la loi, par exemple par l'organisation des travailleurs sur leurs lieux de travail ou d'habitation. D'autre part, il ne

faut jamais oublier qu'un vote populaire ratifiant une loi contre laquelle un referendum a été lancé est sans doute un obstacle politique important à surmonter pour une lutte ultérieure contre la loi en question. Par exemple, les camarades de l'Organisation Communiste Drapeau Rouge (OCDR) sont-ils bien sûrs que la lutte en faveur de l'avortement libre et gratuit se déroulera dans de meilleures conditions, avec un meilleur rapport des forces si le peuple suisse accepte en votation la loi des indications sociales, vote provoqué par leur referendum? D'ailleurs cette nouvelle utilisation des droits démocratiques par ces camarades n'est-elle pas en contradiction avec ce qu'ils en disaient il y a quelques mois à peine? En effet, pour eux "les referendums, s'ils ont été un des éléments permettant à la classe ouvrière et aux couches populaires d'enrayer momentanément certains projets de l'Etat bourgeois, ont été principalement la négation du mouvement populaire dans son organisation et ont été l'arme principale, avec les initiatives parlementaires, du maintien de l'hégémonie réformiste sur les couches populaires. Initiatives et referendums, comme instruments de la démocratie bourgeoise, ont été des soupapes de sécurité qui ont affaibli constamment, plutôt que renforcé l'organi-

sation du prolétariat." (Le Drapeau Rouge, no 3, septembre 1977, p. 5, souligné par nous). Les camarades de l'OCDR peuvent-ils alors expliquer en quoi leur referendum contre les indications sociales échappe à cette règle énoncée par eux-mêmes deux mois plus tôt? Leur action ne contribue-t-elle pas justement à affaiblir le front constitué autour du soutien à l'initiative des délais, qui a recueilli 48 o/o des voix, puisque le referendum divise presque toutes les organisations qui avaient mené campagne pour le OUI aux délais? Ou peut-être que "les principes universels du marxisme-léninisme" que les camarades réaffirment dans l'article cité ne se révèlent plus si universels lorsque la démocratie bourgeoise est utilisée par l'OCDR...?

Cet exemple actuel pour montrer que l'utilisation du referendum est simple quant au principe (se défendre contre des attaques de la bourgeoisie), mais que son application doit prendre en compte de nombreuses considérations sur l'état général de l'affrontement des classes, sur la clarté du débat, etc. D'ailleurs, il faut rappeler que le referendum est également utilisé par la bourgeoisie elle-même (son aile droite surtout) lorsque l'Etat, sous la pression des travailleurs, doit concéder quelques améliorations aux classes dominées. C'est le

cas actuellement du referendum lancé contre la 9ème révision de l'AVS et de celui, dans une moindre mesure car il est difficile de parler d'améliorations réelles dans ce cas, contre les indications sociales demandé par l'extrême-droite de Oui à la Vie. Dans ce sens, les affirmations soi-disantes "universelles" de l'OCDR se révèlent peu utilisables pratiquement, comme le montre d'ailleurs leur propre exemple.

Quant à nous, nous affirmons que cet instrument de la démocratie bourgeoise peut, suivant le cas, représenter une arme réelle aux mains des travailleurs pour défendre leurs intérêts. Seule une analyse sérieuse de la situation concrète permet de savoir s'il est politiquement justifié d'y recourir ou non. Mais il est clair qu'il représente moins de "dangers" que l'initiative. Nous y reviendrons une prochaine fois.

Clo.

1) Les camarades de l'OCDR falsifient notre position (ou n'ont pas lu notre article) lorsqu'ils affirment que "la LMR... (fait) mine de proclamer que l'Etat est un Etat de classe, mais (nie) immédiatement ce point de vue en faisant de la démocratie bourgeoise, du suffrage universel sous dictature de la bourgeoisie une chose externe à cet Etat de classe" ("C'est dans l'utilisation de la démocratie bourgeoise que s'affirment les opportunistes", Drapeau Rouge, 3, sept. 77, p. 5).

Service civil: piégé!

La bourgeoisie militariste suisse peut se flatter d'avoir réussi une remarquable opération de division: alors que la question de la répression des objecteurs représentait à la fin des années 60 et au début des années 70 un problème assez brûlant pour élargir la brèche entre la bourgeoisie, son idéologie et une large couche de la jeunesse, aujourd'hui, ce problème accède au rang de problème politique national sur lequel "le peuple tout entier" (sauf bien sûr les principaux concernés: les jeunes de moins de vingt ans...) doit se prononcer, mais le débat est à ce point faussé qu'on ne sait plus qui est pour, qui est contre, et encore moins pour quelles raisons ceux qui sont pour sont contre et certains qui sont contre sont pour...

Cette division providentielle, la majorité bourgeoise l'a sciemment provoquée, en écartant de la Constitution les objecteurs qui n'ont pas que des raisons "morales" ou "religieuses" de refuser de faire leur service militaire. Il faut néanmoins rappeler que les auteurs de l'initiative de Münchenstein (quelques enseignants pacifistes de Bâle-Campagne) avaient consciemment préparé le terrain à ce hara-kiri politique, en lançant une initiative rédigée "en termes généraux" qui devait par conséquent laisser à la majorité (bourgeoise) du Parlement le soin de rédiger le texte définitif de la modification constitutionnelle.

Nous estimons qu'il est nécessaire de faire le bilan de cette erreur grossière, car tout indique que le mouvement pacifiste - une des composantes les plus importantes du mouvement d'opposition au militarisme en Suisse - actuellement dans l'impasse, est en train de répéter les mêmes erreurs politiques. Pour notre part, le bilan des erreurs des initiateurs de Münchenstein tient en peu de mots: au lieu de susciter un large débat au sein de l'ensemble du mouvement anti-militariste (toutes tendances) et de la gauche, dont le texte de l'initiative aurait été l'aboutissement, ils ont fait cavalier seul. Ensuite, au lieu de chercher à "choquer le moins possible" les bourgeois et les "citoyens" en proposant leur initiative comme le moyen de réduire un abcès (l'emprisonnement des objecteurs) sur un corps social supposé sain, ils auraient dû concevoir une initiative sur la question des objecteurs comme un instrument de lutte contre la répression en Suisse, en particulier contre la "justice" militaire, bref un moyen de rassembler les antimilitaristes, la gauche, le mouvement ouvrier (ou une partie de celui-ci) contre la bourgeoisie. En visant trop à droite, ils ont (nous jugions déjà cela presque inévitable à l'époque) laissé la partie belle à la bourgeoisie et aux militaristes.

L'aile pacifiste qui aujourd'hui lance dans les mêmes conditions d'isolement et de volonté de résoudre "à part" le problème des objecteurs - une nouvelle initiative pour un service civil dite de "la preuve par l'acte", répète littéralement les mêmes erreurs. La majorité des organisations pacifistes qui refuse de lancer cette initiative pour de seules raisons "pratiques" ne semble pas non plus avoir tiré le "bilan" de la déconfiture de Münchenstein. Nous pensons pour notre part que seul un large débat englobant tous les antimilitaristes et le plus grand nombre de courants du mouvement ouvrier pourrait offrir une issue. Il est encore temps de l'enclencher.

F.G.

DES "INDICATIONS SOCIALES," PAS SOCIALES DU TOUT

L'Assemblée fédérale n'a pas proposé un contre-projet à l'initiative "du délai", mais a concocté cette loi-compromis, par là, elle a porté un coup bas à la libéralisation de l'avortement. Avant le 25 septembre, il était aisé de faire croire que cette sorte de "contre-projet indirect" pouvait être une solution intermédiaire entre une situation qui ne satisfaisait plus personne et une initiative que refusait la droite. D'autant que personne, dans le public, ne connaissait le texte définitif de cette loi, et que l'appellation "... des indications sociales" pouvait illusionner ceux qui ont encore confiance en l'Etat bourgeois et en ses lois.

Une loi à la fois très précise et très vague

Nous n'allons pas ici examiner dans le détail ce parfait exemple de loi bourgeoise. D'une part, elle est assortie de dispositions nombreuses et précises qui permettront à l'Etat d'exercer le maximum de contrôle sur les femmes (commissions d'enquête, rapports, données statistiques, etc.), tout en restant suffisamment vague pour que chaque gouvernement cantonal puisse l'interpréter à sa convenance. Il faut surtout dénoncer le fait que cette loi ajoute de nouvelles entraves à des démarches déjà suffisamment compliquées: non seulement elle restreint encore la marge de manoeuvre des médecins plus libéraux, d'une part à cause

de la définition étroite du terme "santé" (alors que ce terme pouvait précédemment être interprété selon la définition plus "sociale" donnée par l'OMS), et d'autre part à cause de l'introduction du délai de 12 semaines. En outre, les rapports que les médecins sont tenus de fournir à l'Etat peuvent contribuer à les rendre plus réticents. Mais en plus, les femmes qui voudraient avorter pour des raisons "sociales" devront étaler toute leur vie privée devant une commission d'enquête qui décidera si leur "détresse sociale" est suffisamment grave (!) pour qu'elles soient autorisées à avorter. Cette loi est en contradiction avec la lutte qu'ont menée les femmes pour avoir le droit de décider si elles veulent des enfants et quand elles les veulent. Elle continue à ne laisser aux femmes que le statut de mineures irresponsables.

La loi des indications sociales représente un recul évident. Dans les cantons où il y a eu une pratique relativement libérale, elle pourrait être utilisée par les forces politiques de droite et par une partie du corps médical pour restreindre cette pratique. Dans les cantons arriérés, où sur le papier cette loi représenterait un léger progrès, la loi ne sera tout simplement pas appliquée (en France, la loi Veil libéralisant l'avortement, n'est toujours pas appliquée dans certaines régions où, avant et pendant l'entrée en vigueur de cette loi, il y avait eu le plus d'opposition à toute libéralisation de l'avortement;

ou alors elle sera interprétée de manière tellement restrictive que cela reviendra au même.

Comment continuer la lutte

Il faut certes se battre contre cette loi qui a été concoctée au détriment du libre choix des femmes. Mais nous ne pensons pas que le referendum soit le meilleur moyen, car, dans les circonstances actuelles, vouloir porter l'essentiel de la bataille sur le referendum sans poser clairement ce qu'il adviendra tout de suite après nous semble dangereux. Cette loi est mauvaise, d'accord. Mais le vote du referendum ouvrira-t-il une phase qualitativement supérieure pour la lutte pour l'avortement? On peut en douter. Nous ne voulons pas répéter ici les arguments que nous avons déjà donnés. A notre avis, l'essentiel en ce moment, c'est que toutes les forces favorables à une libéralisation de l'avortement s'unissent, au-delà de leurs divergences sur le referendum, et se coordonnent pour, d'une part, défendre les acquis en empêchant une détérioration de la situation dans les cantons plus avancés, et, d'autre part, pour améliorer le rapport de forces en faveur d'une libéralisation de l'avortement dans le sens de ce que nous avons déjà suggéré dans un article précédent (brèche no 169). Et c'est dans ce sens aussi que notre organisation est en train de nouer une série de contacts.

La trahison de la Moncloa

De nombreux signes indiquent que l'Espagne connaît une évolution contradictoire. Du côté du mouvement ouvrier, tandis que globalement les masses salariées se déplacent vers la gauche, les directions des partis qui se réclament de la classe ouvrière évoluent vers la droite. Quant à l'Union Démocratique du Centre, le parti du premier ministre Suarez, rassemblement de formations bourgeoises hétéroclites qui avait fait le meilleur "score" (34 o/o) lors des élections du 15 juin dernier, son audience se rétrécit à toute allure. Les derniers sondages lui attribuaient environ 20 o/o des suffrages. Les partis ouvriers, qui ont électoralement le vent en poupe, viennent de signer avec les formations politiques bourgeoises au Palais de la Moncloa un Pacte lourd de signification.

Pourquoi le PSOE (parti socialiste), qui refuse d'entrer actuellement au gouvernement, signe-t-il un tel Pacte inspiré par le chef du gouvernement espagnol, alors que le syndicat le plus proche du PSOE, l'Union Générale des Travailleurs, refuse au moins verbalement de s'y associer ? Pourquoi le Parti Communiste espagnol signe-t-il ce Pacte avec plus d'enthousiasme encore que le PSOE, pourtant censé se situer plus "à droite" que lui-même ?

Une constante pourtant dans cet enchevêtrement de paradoxes apparents : négociations, pactes, capitulations se font dans le cadre d'une situation où la classe ouvrière ne paraît pas prête à se laisser imposer une "paix sociale".

Un gouvernement pris entre deux chaises

Sans l'"opposition constructive" du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) et du PCE (Parti communiste espagnol), le parti au gouvernement, l'UCD (Union Démocratique du Centre) n'aurait pas tenu 100 jours. Malgré les promesses et la démagogie de ce gouvernement, les mobilisations des travailleurs se sont poursuivies cet automne. C'est une des raisons pour lesquelles la bourgeoisie, surtout les grandes banques, est restée très sceptique face au premier ministre Suarez. Les 34 o/o réalisés par Suarez le 15 juin ont fondu comme neige au soleil. S'il vou-

lait gagner la confiance de la grande bourgeoisie espagnole et européenne, faisant la preuve qu'il était capable de freiner la radicalisation et la politisation qui sont à l'oeuvre au sein des masses salariées, Suarez n'aurait pas le choix : il fallait qu'il se tourne du côté des partis représentant la classe ouvrière, il fallait qu'il entame avec eux des négociations, il fallait qu'il obtienne un certificat d'allégeance.

Beaucoup de concessions peu d'avantages

L'opération de la Moncloa a consisté donc à tenter d'obtenir que le PSOE et le PCE soutiennent le gouvernement sans pour autant y participer. Ainsi la bourgeoisie aura les mains libres, pendant que les partis ouvriers seront liés par leur signature...

Selon les termes de Felipe Gonzales (PSOE) et surtout de Santiago Carrillo (PCE), le Pacte signé à la Moncloa le 25 octobre apporterait de gros progrès. Le secrétaire général du PCE a même prétendu à Séville que "les points de cet accord sont les mêmes que ceux que nous avons préconisés durant notre campagne électorale". Pour droite qu'elle ait été, la campagne du PCE n'était tout de même pas allée si loin !

* Le PCE n'a jamais demandé une réduction des salaires d'au moins 8 o/o...

* Il ne s'est jamais déclaré en faveur du droit des patrons de licencier 5 o/o du personnel.

* Il a encore moins proposé un blocage des crédits dont les petites entreprises seront les premières victimes.

* Il n'a jamais exigé une "loi pour la défense de la démocratie" qui ne représente rien d'autre que la version espagnole des "lois antiterroristes" fort à la mode de ce côté-ci des Pyrénées.

* Le programme électoral du PCE ne proposait pas non plus de repousser à une date indéterminée les élections municipales, histoire de repousser l'échéance d'une cuisante défaite électorale pour Suarez...

* En ce qui concerne les femmes, le PCE allait quand même plus loin que la simple proposition de supprimer la loi franquiste sur l'adultère tout en maintenant l'interdiction de divorcer et d'avorter !

* Les seuls points du Pacte de la Moncloa qu'on peut considérer comme "progressistes" sont tout-à-fait verbaux et vagues. Un exemple : on promet "de transformer et de démocratiser fondamentalement l'économie"...

Un "truc" bien connu...

Les points positifs du "Pacte de la Moncloa" sont si anodins que les réformistes (PSOE, PCE) ont dû pousser de grands cris pour justifier leur signature. Ils peignent sur la muraille le danger immédiat d'un coup d'Etat mili-

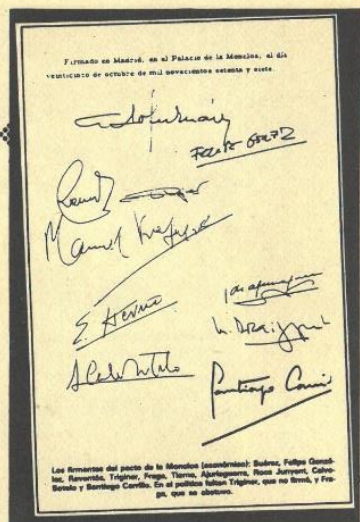


Le premier ministre Suarez (à g.) et le roi Juan Carlos.

taire au cas où l'économie ne connaîtrait pas un redémarrage proche et au cas où la "démocratie" ne pourrait pas être "consolidée". La contradiction saute aux yeux : d'un côté, ils se portent garants des intentions "démocratiques" de la direction de l'armée, de l'autre ils estiment que le danger de putsch militaire est imminent !

Or, le danger de putsch militaire est-il si proche, et les moyens préconisés par les socialistes et les communistes pour le repousser si efficaces ? Ces deux questions exigent des précisions. Tout d'abord, il n'est pas vrai qu'aujourd'hui et dans la prochaine période le capital espagnol et européen ait intérêt à fomenté une guerre civile dans la presqu'île ibérique. Avant d'en arriver là, la bourgeoisie a bien sûr avantage à utiliser toutes les possibilités que le parlementarisme met à sa disposition pour amadouer les partis réformistes et leur laisser la politique de leurs directions opérer des effets de division, de démoralisation et de désorientation sur la classe ouvrière. En second lieu, il est vrai

que le mouvement ouvrier doit se préparer à une éventualité de putsch militaire à plus long terme ; c'est d'ailleurs lorsque le mouvement de masse ouvrier et paysan ne pourra plus être stoppé dans son essor par la politique des directions réformistes, lorsqu'il s'apprêtera à déborder le cadre des institutions "légalisées" que la bourgeoisie, comme en 1936, passera plus largement à des préparatifs de putsch militaire, mettra en place une "stratégie de tension". Les actions de l'extrême-droite fasciste, actuellement ultra-minoritaire, ne peuvent donc servir à justifier l'alliance entre les partis ouvriers et les partis bourgeois autour des institutions "démocratiques" espagnoles encore à peine dégagées de leur gangue franquiste. Une véritable stratégie de protection du mouvement ouvrier contre les risques de putsch militaire ne pourra avoir tout d'abord qu'un contenu politique de classe (le mouvement ouvrier ne doit compter que sur lui-même pour assurer sa propre défense), et ne pourra naître qu'au travers des activités de défense des masses contre les licenciements et les baisses de salaire. Le danger de putsch ne sera donc écarté que par un processus exactement inverse à celui qui a été enclenché au Palais de la Moncloa. Au lieu d'appeler les travailleurs à "ne pas se laisser provoquer" et de chanter l'esprit "responsable" de l'armée et de la police actuelles, héritières en droite ligne de la tradition franquiste, il serait nécessaire d'exiger l'épuration des fascistes de tout l'appareil d'Etat, armée et police comprises, de riposter par des démonstrations unitaires de tout le mouvement ouvrier à chaque attentat fasciste, de mettre sur pied des groupes d'auto-défense unitaires pour protéger les grèves, de défendre les droits démocratiques des soldats contre la toute-puissance du corps des officiers au sein duquel les fascistes sont encore très nombreux.



Les signatures de Felipe Gonzales (PSOE) et Santiago Carrillo (PCE) au bas du Pacte de la Moncloa.

Les socialistes "plus à gauche" que les communistes ?

Tandis que le PCE et les Commissions Ouvrières (syndicat dans lequel le PCE est prépondérant) ont salué triomphalement le pacte de la Moncloa, le PSOE a réagi de manière plus mitigée et l'UGT — le syndicat lancé par les socialistes — a refusé de le signer. Comme durant la campagne électorale de cet été, on se pose la question : en Espagne, les socialistes sont-ils "plus à gauche" que les communistes ? Là aussi, des précisions sont nécessaires.

Les deux partis ont un projet différent de participation gouvernementale dans le cadre de l'Etat bourgeois. Le but des socialistes est de former leur propre gouvernement (sur le modèle portugais de Soares). Pour eux un gouvernement commun socialiste-communiste n'entre pas en ligne de compte, car il se heurterait à l'hostilité de la bourgeoisie, tout comme de l'Internationale Socialiste... Ils ne comptent pas participer au gouvernement UCD de Suarez, vu l'hostilité de l'aile gauche socialiste, mais surtout parce que le PSOE devrait y assumer un rôle de caution de gauche à une politique réactionnaire. Dès lors, avant de se poser en prétendant gouvernemental, le PSOE a besoin d'élargir sa base électorale, de consolider l'emprise de la direction sur l'ensemble du parti et de poursuivre l'implantation du syndicat UGT. Ce projet permet de comprendre pourquoi le PSOE n'entreprend rien pour le moment, ni pour renverser le gouvernement chancelant de Suarez, ni pour réclamer des postes ministériels. Ni opposition, ni collaboration, telle est l'attitude actuelle du PSOE à l'égard du gouvernement espagnol.

Il en va autrement pour le PCE. Il propose un "gouvernement de concentration nationale" composé de toutes les forces non-franquistes, censé "démocratiser l'économie" et rénover le pays tout entier... Le PCE renonce à un gouvernement ouvrier, parce qu'il ne pourrait selon lui résister à l'hostilité de la bourgeoisie et de l'armée notamment. Ce projet est donc en gros le même que le "compromis historique" du Parti communiste italien et il s'inscrit parfaitement dans l'opération de la Moncloa.

Et les travailleurs ?

La classe ouvrière espagnole se trouvera confrontée durant ces prochaines semaines et ces prochains mois lors des négociations conventionnelles et lors des innombrables licenciements et fermetures d'entreprises aux conséquences pratiques du Pacte signé à la Moncloa. Celui-ci ne manquera pas d'apparaître pour ce qu'il est : un rempart destiné à briser les mobilisations. Les premières réactions ont révélé une certaine déception, un scepticisme plus qu'un refus clair et net. Puis, progressivement, des actions de protestation massives ont été enclenchées : 100 000 travailleurs en grève à Barcelone, 250 000 au Pays Basque, suivis ces derniers jours par les grèves dans l'aviation civile. La vague de protestation sera-t-elle assez puissante pour vider le "pacte social" de son contenu, ou au contraire se brisera-t-elle contre ce rempart ?

J. L./réd

On a trouvé ça !

Nouvel emploi pour M. Demiéville

M. Serge Demiéville, ancien directeur général adjoint du Crédit suisse, a été nommé conseiller financier des gouvernements chilien et mexicain. Les 22 et 23 octobre dernier, il participait d'ailleurs à ce titre au premier symposium latino-américain pour la Coopération économique qui s'est déroulé à Montreux. (..)

Au Crédit suisse, M. Demiéville avait notamment organisé l'encadrement des crédits du Chili et du Mexique. Ces deux pays avaient des dettes importantes et des difficultés à se procurer des devises. M. Demiéville avait procédé à une restructuration de leurs emprunts approuvée par l'ensemble des créanciers.

(...)

Après l'annonce du scandale de Chiasso, M. Demiéville s'était rendu dans cette ville tessinoise le 18 avril. Parlant du directeur de la filiale, il s'était adressé au personnel : "Il faut serrer les poches, tenir bon. Ces trois criminels ne mettront plus jamais les pieds dans la banque." Un mois plus tard, M. Serge Demiéville démissionnait.

R. de D.

TLM 17.11.77

Giscard, gendarme du Sahara ?

Le 22 octobre, Zouerate, important centre minier de Mauritanie, était à nouveau attaqué par le Front Polisario. Cette opération indique clairement la stratégie sahraouie : déstabiliser le maillon faible du gang Rabat-Nouakchott¹⁾, le régime mauritanien. Au cours de cette opération, deux coopérants français ont disparu ; cette disparition est attribuée aux Sahraouis.

La métaphysique se déchaîne, la répression aussi : la presse réactionnaire, ravie de bouffer du "terroriste", titre ses premières pages sur les "otages français du Polisario". Le gouvernement français en profite pour préparer un débarquement de parachutistes en Mauritanie pour "protéger ses ressortissants", tout en négociant bon gré mal gré avec le Front Polisario. Ponia, le premier flic de France, a expulsé huit Sahraouis et un Marocain. Quant au roi du Maroc, il vient d'apporter sa contribution martiale, en menaçant l'Algérie — qui abrite sur son territoire les réfugiés sahraouis — de représailles militaires.

Humanisme frelaté et intérêts impérialistes

Si le Sahara n'a rien d'une zone de villégiature, il suscite par contre les convoitises impérialistes. En effet, son sous-sol renferme d'importantes richesses minières, principalement le phosphate (production de 1975 : 3,5 millions de tonnes, soit 2 fois la production marocaine); on y a également décelé d'importants gisements de pétrole encore non exploités²⁾.

On comprend d'autant mieux l'acharnement du gouvernement français à imposer une solution néo-coloniale : une fois le colonialisme espagnol hors-course (avec une compensation en dividendes des mines de phosphate de Bou Craa), il fallait empêcher ce pactole de tomber aux mains d'un régime "incontrôlable". Fortement liés à la France, le Maroc et la Mauritanie étaient dès lors tout désignés pour faire la police...

L'impérialisme américain, de son côté, n'est pas absent : le ministre marocain des Affaires étrangères vient de préparer une prochaine visite de Hassan aux USA pour obtenir des instructions, du fric... et des armes ! Pour le moment, Carter se raccroche à Hassan : depuis la défaite vietnamienne, les USA préfèrent laisser des gendarmes locaux, auxquels on fournit les moyens d'être efficaces, liquider les mouvements populaires, sans se "mouiller" directement... On voit donc l'enjeu de la campagne de calomnies

contre le peuple sahraoui (campagne à laquelle s'est joint l'hebdomadaire "de gauche" bien connu, "Le Nouvel Observateur") : justifier une intervention militaire française contre le Front Polisario. D'ores et déjà, une cinquantaine de conseillers militaires français sont — officiellement — à pied d'œuvre à Zouerate, en vertu des accords franco-mauritaniens de 1974³⁾.

En ce qui concerne la question des "otages", rappelons charitablement aux chevaliers de l'humanisme mal placé que le Front Polisario a, à maintes occasions, souligné que la région se trouvait en état de guerre⁴⁾. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Kadihin (le Parti des travailleurs, d'obédience maoïste), grâce à sa démagogie anti-impérialiste : nationalisation formelle de la MIFERMA (grand trust minier français), relations cordiales avec la Chine et l'Algérie. Le développement de la lutte du Front Polisario, les menaces sur l'indépendance mauritanienne, la crise économique amènent la remise en cause par les militants de Al-Kadihin de la ligne opportuniste de leur direction. Cela ne restera pas sans conséquences... La monarchie marocaine, malgré ses rêves expansionnistes, ne se porte guère mieux. Dès avant la "marche verte" de 1975, le roi avait obtenu le ralliement des partis de l'"opposition"

1970, il s'est transformé sous l'impulsion de son leader, Ali Yata, en agence du social-chauvinisme le plus effréné⁶⁾.

La crise économique, les conditions de vie désastreuses des masses, les conséquences de la guerre font voler en éclats la "paix sociale" demandée par le régime. En maints endroits, l'emprunt "volontaire" pour le Sahara" n'a pu être collecté que grâce à la répression de la police.

Enfin, malgré la répression qui les frappe, les organisations révolutionnaires (Ilal-Amam, 23 mars — branche intérieure —) mènent campagne contre la guerre, pour la solidarité avec le peuple sahraoui. De lourdes condamnations se sont

de presse mensongères contre cette lutte, aujourd'hui à l'avant-garde des fronts de la révolution arabe.

Dans ce cadre, une large place doit être faite à la nécessaire solidarité avec les révolutionnaires marocains, torturés dans les prisons de Hassan, pour avoir refusé de capituler devant le chauvinisme, et pour leur soutien résolu au peuple sahraoui. Abraham Serfaty et ses camarades ont relevé le drapeau de l'internationalisme traîné dans la boue par les opportunistes. Ils montrent la voie à suivre : celle de l'unité des peuples du Maghreb pour abattre les régimes réactionnaires, quels qu'ils soient.

Pour conclure, à notre modeste échelle helvétique, n'oublions pas qu'Alusuisse participe au pillage des ressources minières sahraouies. Conséquemment, en bon lardin du capitalisme, le gouvernement, par la voix du "socialiste" Graber, a proclamé son intention de ne pas reconnaître la République sahraouie. Face à cette politique de "neutralité" hypocrite, il faut impulser la plus large campagne de solidarité : que toutes les organisations du mouvement ouvrier ouvrent leur presse — si cela n'a pas encore été fait — au Front Polisario, que tous les amis du peuple sahraoui rejoignent les Comités de soutien déjà existant dans plusieurs villes de Suisse.

- * Soutien total à la lutte armée du peuple sahraoui !
- * Liberté pour les détenus politiques en Mauritanie et au Maroc !
- * Giscard, Hassan, Ould Daddah, bas les pattes devant le peuple sahraoui !
- * Reconnaissance immédiate de la République Arabe Sahraouie Démocratique !

Carlo



Maroc-Mauritanie : le commencement de la fin...

L'entrée en lice de l'impérialisme français se comprend parfaitement. Les menaces de Hassan contre l'Algérie, les rododromes de son acolyte mauritanien ne suffisent pas à cacher l'ampleur de leur déroute — tant militaire que politique.

La Mauritanie, tout d'abord, est hors course : son armée ne peut résister aux Sahraouis, sans appui extérieur. De plus, les convoitises marocaines accentuent les contradictions au sein de la classe dirigeante mauritanienne et annoncent le réveil des luttes populaires. Il y a trois ans, Ould Daddah⁵⁾ avait réussi une opération d'"union nationale", en intégrant dans le parti unique Al-

bourgeoise et réformiste. Aujourd'hui, "l'union nationale" a du plomb dans l'aile :

* Les troupes marocaines au Sahara sont démoralisées et ne tiennent que les villes; l'opposition anti-monarchiste se renforce : régulièrement, le Mouvement du 16 août — qui se réclame du coup d'Etat de Skhirat, en 1971 — diffuse parmi les officiers des tracts appelant au renversement de la monarchie.

* Si l'Istiqlal (parti bourgeois) et les formations régionalistes se sont intégrés au gouvernement, l'Union socialiste des forces populaires, principal parti réformiste, sort marginalisée de la récente farce électorale. Quant à l'ex-parti communiste marocain (aujourd'hui "Parti pour le progrès et le socialisme"), touché par une importante scission en

abattues sur des centaines de militants, plusieurs sont morts sous la torture.

On le voit, la lutte du peuple sahraoui exacerbe les contradictions des régimes réactionnaires. Elle rallume au Maghreb la flamme révolutionnaire, que l'on avait pu croire éteinte avec l'enlèvement de la révolution algérienne dans l'impasse bourgeoise-bureaucratique de Boumediène.

Contre l'impérialisme et ses valets, tous aux côtés du peuple sahraoui !

Face aux menaces d'intervention (française ou autres), les révolutionnaires du monde entier ont des tâches extrêmement précises : impulser et renforcer le soutien au peuple sahraoui, dénoncer les campagnes

1) Capitale de la Mauritanie.

2) Cf Abraham Serfaty : "Le pétrole du Sahara derrière les appétits impérialistes", in : *Souffles*, Nouvelle série : no 2, octobre 1973.

3) Le texte des accords franco-mauritaniens de 1974 est pour le moins explicite : "... la République française met, dans la mesure de ses moyens, à la disposition du gouvernement de la République islamique de Mauritanie le personnel que celui-ci estime nécessaire au fonctionnement de ses services..."

4) Cf Aïni Sayed (représentant du Front Polisario en Europe), "L'attaque de Zouerate", in : *Soutien au peuple sahraoui*, no 5, juin 1977. Bulletin du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui.

5) Chef d'Etat mauritanien.

6) Dans un tract, daté du 3 février 1975, l'organisation marxiste-léniniste Ilal-Amam cite un échantillon de la prose patriotarde de Ali Yata : "La liberté a des limites, elle ne signifie pas le droit de dénigrer et d'injurier les autres, ni la trahison de la patrie, ni le sabotage de l'unité nationale lorsqu'elle se réalise autour de questions nationales fondamentales, comme celle de la libération du Sahara Occidental marocain. Cette licence ne profite objectivement et pratiquement qu'aux ennemis impérialistes et colonialistes" (in : Al Bayane, no 109, fin 1974).

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES !

TV ROMANDE

- 1) L'émission *L'Antenne est à vous* présente :
 - * Le Mouvement Anti-Apartheid de Suisse me 30 nov., 18h.15, je 1er déc., 22h.15, écoute collective à Genève au Centre Universitaire catholique, avenue du Mail.
 - * Le Comité de Solidarité avec les Opposants des pays de l'Est, me 7 déc., 18h.15, je 8 déc., 22h.20, écoute collective à Genève au CAC (cinéma Voltaire).
- 2) L'émission *Ecoutez voir vous* présente le ve 9 déc., 22h.10 un film de Francis Reusser, avec quelqu'un que vous connaissez

GENEVE

- Concerts AMR, salle Patiño, 20h.45
- * sa 26 nov. : Cecil Taylor (piano solo).
 - * sa 3 déc. : Matthieu-Kohan et Blue Moon
 - * je 8 déc. : Paulo Bellinati Quinteto

Salle communale de Plainpalais

di 11 déc. : Bal masqué, avec Orquesta da Fumaça, Vieux Lac d'Annecy, Lune rouge orchestra, etc...

Salle Patiño

- * ve 2 déc., 18h.30 : Wozzeck, d'Alban Berg (film de l'op.de Hambourg, ent. libre)
- * ve 2 déc., 20h.45 : concert Berg/Eisler/Schoenberg : *Pierrot lunaire*.

Théâtre de la Comédie

du 1er au 7 déc., 20h.30 : *L'Opéra de quat'sous* de B. Brecht et K. Weil.

Théâtre de Carouge/Atelier

jusqu'au 10 déc., ma, me, ve, sa 20h.15, je 19h. : *Les trois soeurs* d'Anton Tchekhov.

NYON

Aula du Collège, sa 3 déc., 20h.30 : Archie Shepp Quartet, fr. 20., loc. Nyon Disques-

service, Laus. Disc-à-brac, Ge Discoclub. LAUSANNE

cinéma Montchoisi

jusqu'au 29 nov. : *L'homme à tout faire*, de Thomas Koerfer; du 30 nov. au 6 déc. : *Il était une fois un merle chanteur*, de Otar Iosseliani (URSS)

cinémathèque, aula de Béthusy

ve 2 déc., 19h. : *Berlin Alexanderplatz* de Phil Jutzi; 21 h. : *Sayat nova* (la couleur de la grenade) de Serge Paradjanov (Arménie) ve 9 déc., 20h. : *Flocons d'or*, de Werner Schroeter (1975).

Lapin Vert

jusqu'au 3 déc. : *Groupe Machin* (rock-folk) Collection de l'Art brut, Bergières 11 du 1er déc. au 26 fév. 78 : exposition des travaux de Scottie Wilson.

Léna Tricoté

SPECTACLE DE CHANT ET DE DANSE DU SAHARA OCCIDENTAL

Par la troupe Chaïd et Ouali invitée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui

Prix des places : fr. 8.-; Et., AVS : fr. 5.-

* LAUSANNE, Grande salle d'Epalinges, je 1er déc., 20h.30; loc. Gd mag. Au Centre

* GENEVE, Salle communale de Plainpalais, ve 2 déc., 20h.30; loc. Grand Passage

* FRIBOURG, Nouvelle école de la Vignettaz, sa 3 déc., 20 h. 30

* YVERDON, Au Caveau, 16 quai de la Thielle, lu 5 déc., 20 h. 15

* LA CHAUX-DE-FONDS, Grande salle de la Maison du peuple, ma 6 déc., 20h.30, location à l'entrée dès 19 h.

* NEUCHÂTEL, Cité universitaire, me 7 déc., 20h.30.

CINCERA espionnait aussi la LMR

"Engagés pour écouter un peu autour de nous"

"Je ne travaille pas avec des mouchards. Je n'utilise que du matériel accessible officiellement", déclarait Ernst Cincera. Il mentait comme un arracheur de dents, aujourd'hui, la preuve est là !

Elle vient d'être apportée par deux anciens mouchards au service de Cincera : ils "déballent" tout dans une description détaillée (parue en allemand ces jours-ci) de leurs activités au service de Cincera dans la totalité des organisations de la gauche bernoise de 1972 à 1974. Parmi ces organisations, le cercle "Maulwurf" (La Taupe), organisation de jeunes sympathisants de la section locale de la LMR. Il y a dix jours que ces révélations ont été faites, et Cincera se tait. Mais pour un Cincera démasqué, combien d'autres font-ils, officiellement ou en privé, le même travail ? Les appuis officiels à Cincera tels qu'ils sont décrits par les deux anciens "mouchards" (police, école, armée, grande industrie) démontrent bien que Cincera jouait un rôle apprécié dans les rouages de la classe dominante helvétique ; l'homme une fois démasqué, la fonction n'en est pas supprimée pour autant !

Les "espions" du pouvoir avaient 16 ans.

Les nouvelles révélations au sujet des activités d'espionnage et de délation politiques du radical de droite Cincera forment un nouveau chapitre de la leçon de choses consacrée à l'hypocrisie de la bourgeoisie suisse. Quand Jean Ziegler propose au Conseil national d'abaisser l'âge d'accès au droit de vote à 18 ans, les députés bourgeois poussent les hauts cris : "les jeunes ne sont pas mûrs pour les joutes politiques". Quand des jeunes manifestent pour des centres autonomes de jeunesse, contre le flitage des cafés qu'ils fréquentent, on envoie les matras : alors que dès l'âge de 16 ans ils sont soumis à l'impôt, exploités comme apprentis par leurs patrons, ils sont niés par la bourgeoisie dans leur droit à s'intéresser à la politique, à faire de la politique. Or, le Manifeste Démocratique nous apprend que Cincera considérait des écoliers bernois de 16 ans comme des personnes parfaitement "dignes" de le renseigner sur les organisations de gauche locales :

"De 1972 à 1974 sept individus mineurs travaillèrent comme mouchards pour le compte de Cincera, qu'ils appelaient 'César'. Cinq le connaissaient personnellement, deux seulement de nom. Depuis 1974, ils ont progressivement cessé leurs activités. Les deux plus importants décrivent aujourd'hui leur trajectoire. Ron Ganzfried et Pierre Georges (pseudonyme) sont nés en 1956. Tous deux étaient élèves au collège communal de Kirchenfeld. Tous deux étaient âgés de 16 ans lorsqu'ils commencèrent à travailler pour Cincera alias César."

Ron, qui tenait un journal détaillé sur ces événements, écrivit le 22 juin :

"Nous avons été engagés par un homme du colonel Dschischera pour écouter un peu autour de nous."

Pierre explique pour sa part la manière dont se sont formées ses premières opinions politiques :

"Durant l'école secondaire j'ai commencé à lire le journal chaque jour. Nous étions abonnés à la maison à l'"Emmentaler Blatt" (aujourd'hui "Berner Nachrichten"). J'ai formé mes opinions politiques à partir des informations de ce journal régional et des commentaires de la radio suisse (...). En concordance avec ces médias, mes convictions politiques étaient libérales-bourgeoises. Cette position était renforcée et encouragée à l'école. Les leçons de géographie, d'allemand et d'histoire donnèrent à mes positions initiales une dimension anti-communiste. L'intervention des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie y ont particulièrement contribué. Nous avions le droit à cette époque d'aller écouter les nouvelles à la salle des maîtres pendant les récréations. En retour de classe, on criait en chœur "Dubcek, Svoboda !" et presque tout le monde portait un petit drapeau tchèque sur soi. Je ne peux pas me rappeler qu'on ait fait quelque chose de semblable pour le Vietnam."

Pierre explique qu'il était très flatté des propositions que lui fit Pierre Addor, le correspondant de Cincera à Berne :

"Il me demanda ensuite si j'étais prêt moi aussi à collaborer. J'étais étonné et enthousiaste. Mais j'avais quand même quelques doutes, car un tel travail devait nous exposer et on devait jouer publiquement le rôle du gauchiste. On devait tromper des camarades et donc s'attendre à être insulté. On devait pouvoir motiver ses positions sans en être convaincu. Finalement je me décidai à collaborer, malgré mes doutes. Mon aventure en tant que mouchard auprès des Jeunesses Communistes (KJV), l'organisation de jeunesse du Parti du Travail, commença deux mois plus tard. Comme initiation, si l'on veut, Ron m'emmena tout d'abord à quelques séances de La Taupe (Maulwurf), l'organisation de jeunesse de la LMR/RML trotskiste."

A travers le Comité de solidarité avec l'Indochine, Ron Ganzfried avait en effet rejoint depuis la fin de 1972 le cercle La Taupe. Durant l'année suivante, les "mouchards" parvinrent à collecter 200 noms environ, dont 31 des Jeunesses Communistes, 40 de Schinagu (spontanistes), 22 du Groupe de travail Tiers-Monde, 27 noms du Cercle de travail de l'Eglise critique, 13 noms du POCH, 26 noms de la LMR, etc... Les informations récoltées ne servaient pas seulement à alimenter le fichier de Cincera à Zurich. Elles étaient parfois directement reproduites par le "Kreis Kritischer Jugend" (Cercle de la Jeunesse Critique) dans des tracts distribués à Berne pour discréditer les organisations de gauche et leurs activités (notamment lors d'occupation de logements).

En été 73, Pierre et deux autres délateurs furent envoyés par Cincera, tous frais payés, au Congrès mondial de la jeunesse à Berlin-Est avec mandat de se renseigner au maximum sur la délégation suisse. En automne 1973, les deux délateurs se retrouvèrent au premier rang de la manifestation lors des affrontements avec la police pour protester contre l'accueil de la dictature portugaise au Comptoir Suisse. Ils prirent une centaine de photos d'identification qu'ils remirent d'abord à Cincera, et une partie ensuite à la Ligue Marxiste Révolutionnaire, qui en publia une après s'être donné le soin de recouvrir les yeux des manifestants d'un trait noir... Principale "preuve" pour inculper les manifestants (mais vu le renversement du régime en avril 74 le procès n'a jamais eu lieu !) : des photos !

Durant une nuit précédente, un groupe de colleurs d'affiches s'était fait arrêter en ville de Berne par la police. Plusieurs jours auparavant, les délateurs avaient fait appel à Cincera lui-même pour qu'il intercède auprès du directeur de l'école qui avait annoncé son intention de faire interdire une exposition sur la dictature portugaise dans les locaux de l'école. Finalement, à la condition qu'on efface le mot d'ordre "Portugal hors du Comptoir suisse" et l'appel à la manifestation, l'exposition avait été autorisée ; comme ses délateurs, Cincera était persuadé que l'action aurait moins d'écho si elle était autorisée que si elle était interdite...

Complicité du chef de la police et du directeur du collège

Dès lors que leur rôle de "mouchard" était connu du directeur du collège, Ron et Pierre reçurent des congés pour accomplir



Le "Forum Jeunesse et Armée" à l'entrée de l'ER : non loin de là, un écolier qui a reçu congé de son directeur photographie les recrues supposées "gauchistes"...

leur "travail", notamment lorsqu'ils accompagnèrent deux responsables du "Forum Jeunesse et Armée", organisation militariste, qui distribuaient des tracts "pour une armée forte" à l'entrée de la caserne de Berne : ils avaient pour mission de photographier les recrues qu'ils connaissaient comme des éléments critiques !

L'exemple le plus significatif de la complicité dont Cincera est assuré au sein de l'Etat bourgeois apparaît au travers du récit d'une action de collage d'affiches. Dans la nuit du 14 au 15 septembre 1973, au lendemain du coup d'Etat chilien, Pierre participa avec trois autres membres des J.C., à un collage dans les rues de Berne pour appeler à la manifestation de solidarité le samedi suivant. Ils furent surpris (réellement !) par une patrouille de la police municipale. Interrogés au siège central durant la nuit, Pierre prit peur et exigea de pouvoir téléphoner tout de suite au chef de la police O. W. Christen ou à Cincera. On lui permit de téléphoner à ce dernier, à la suite de quoi Cincera s'entretint directement avec le policier. L'effet fut rapide : l'équipe était aussitôt relâchée, et quelques temps plus tard, P. Addor confirma au délateur qu'aucune poursuite ne serait engagée contre eux. Le chef (radical) de la police Otto Werner Christen n'était pas la seule protection dont P. Addor put se flatter auprès des deux "infiltrés" : le Procureur général de la Confédération (à cette époque le célèbre poseur de mini-espions au Congrès d'Epalinges de la LMR Hans Walder) aurait été lui aussi de la partie !

La vision policière du monde a ses limites

Depuis 1974, Ron a cessé de collaborer avec Cincera. Pierre également par la suite. Aujourd'hui, les deux anciens délateurs ont 20 ans et ils "déballent". Ils expliquent notamment que la vi-

sion policière de Cincera n'a pas résisté longtemps à l'expérience :

"Cincera est absolument persuadé que tous les militants de gauche et les groupes sont financés par Moscou, Pékin ou d'autres 'centres' communistes. Il nous demanda de lui fournir des informations le confirmant. Mais tous les groupes avaient d'énormes difficultés à trouver l'argent nécessaire pour les tracts et les journaux. Pas de trace bien sûr de paiements venant de l'Est. Nous avons informé au contraire Cincera des cotisations élevées que les militants versaient à leurs organisations."

Mais Cincera n'a jamais voulu en tenir compte. Ainsi il expliquait en mai 1974 à 300 sous-officiers argoviens que la LMR était financée par l'ambassade de Chine !

"La nouvelle d'après laquelle la Ligue Marxiste Révolutionnaire, qui opère principalement en Suisse romande, recevait chaque année 250 000 francs de l'ambassade de Chine, fit grosse impression". (Badener Tagblatt, 3. 5. 1974).

Les affabulations de Cincera finirent par exaspérer Ron et Pierre :

"L'expérience nous apporta un meilleur enseignement. De plus en plus nous révisions les idées reçues à l'époque scolaire. Des événements comme le putsch chilien, le scandale du Watergate, etc., nous choquèrent et nous ramenèrent à la raison."

Ils précisent également le rôle que la formation politique joue dans une organisation révolutionnaire : alors que Pierre parvint rapidement à se faire déléguer au Comité Central des Jeunesses Communistes de Suisse, Ron déclara au sujet de la LMR :

"Comme la LMR est particulièrement bien protégée par sa structure contre les mouchards, je ne réussis jamais à obtenir autre chose que des informations banales. Une fois cependant je réussis à voler à la LMR un procès-verbal d'une séance du POCH qui s'y était égaré."

Le même Ron précise que toutes ses relations avec Cincera ont été coupées depuis le printemps 1974, date à laquelle il annonça sa sortie du cercle La Taupe. Cincera n'a jamais insisté pour le revoir ou faire pression sur lui.

"Depuis 1974, je me suis rendu à plusieurs séances de 'Maulwurf' (La Taupe) sur invitation, mais je ne me rappelle pas avoir encore livré des informations. Ma participation à ces séances du 'Maulwurf' correspondait beaucoup plus à un réel intérêt. J'ai participé aussi quelquefois à des assemblées publiques et à des actions."

Quant à Cincera, il avait déjà averti ses "collaborateurs" en 1973 : si quelque chose devait se savoir, il nierait absolument tout...

F. G.

"Cincera alias César - Wir waren Cinceras Berner Spitzel", fr. 5.- au CCP 80-48476 (Demokratisches Manifest Zürich) avec la mention "Cincera alias César".

L'or de l'apartheid

Heureux Neuchâtelois ! Afin de les "familiariser avec les implications industrielles de l'or", une somptueuse série de manifestations a été organisée à leur intention sous le sigle de la "Semaine de l'or" par des sociétés telles que Aprior, Ebauches SA, Métaux précieux SA, la Société cantonale des bijoutiers, orfèvres et horlogers et International Gold Corporation.

Spectacle audio-visuel, vitrines, voiture-exposition, rien n'a été épargné pour leur permettre de se sentir plus concernés par le fait qu'environ un tiers de l'or

frique du Sud en est aussi le principal exportateur. Très fortement implanté en Afrique du Sud, le grand capital suisse ne participe pas seulement à l'exploitation de travailleurs Sud-Africains, dépourvus de tous droits syndicaux ; sa "neutralité" lui permet également de jouer le rôle de principale plaque tournante pour les exportations sud-africaines. Mieux, c'est la Suisse qui permet à sa clientèle internationale de contourner la résolution no 2506 de l'ONU (selon laquelle "aucun emprunt ne doit être contracté auprès des



The INTERNATIONAL GOLD CORPORATION

an organisation engaged in the promotion of Gold for industrial end uses

travaillé en Suisse le serait dans leur canton. Comme dans toute "promotion" qui se respecte, on a bien entendu fait appel au monde du sport et Bernhard Russi s'est vu remettre un "ski d'or du fair play"... des mains d'un certain M. Bisang, directeur pour la Suisse d'International Gold Corporation. Or, cette honorable société qui a établi ses bureaux au dernier étage d'un immeuble situé 1, Quai du Mont-Blanc à Genève et qui se présente volontiers comme "une organisation se consacrant à la promotion de l'or à des fins industrielles" n'est en réalité qu'une émanation de International Gold Corporation LTD dont le siège se trouve à Johannesburg, Transvaal, République Sud-africaine, d'où elle est administrée par un certain Robin Plumbridge.

Avec environ 77 o/o de la production d'or occidentale, l'A-

sociétés inscrites au registre du commerce sud-africain") et de bénéficier ainsi de taux d'intérêts appréciables...

Avec 60 à 70 o/o du marché de l'or transitant en Suisse, le Ministre des Finances sud-africain pouvait effectivement déclarer en 1970 qu'il était "très satisfait du système de vente de l'or en Suisse" (cf. dossier dans la brèche no 143, octobre 1976).

Sous le couvert donc de "familiariser" les Neuchâtelois avec les "implications industrielles de l'or", on a donc affaire à une tentative d'apporter une aide efficace au régime sud-africain. A rapprocher de la complicité évidente entre le régime d'apartheid et le gouvernement suisse que nous dénonçons dans le dernier numéro.

Ch.

22.6.74 Wir sind von einem Mann von Obent beschürstet worden um ein bisschen zu handeln